

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONCILIER LES RÔLES DE CONJOINT.E ET DE PARENT D'ENFANTS D'ÂGE  
SCOLAIRE EN RELATION AVEC L'ÉCOLE: UN ÉQUILIBRE SOUS TENSION ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

STÉPHANIE E. RENAUD

DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Merci

à Myriam pour sa patience, son dévouement, son humanité, ses mots justes. Les apprentissages académiques et humains que j'ai pu faire grâce à elle sont multiples et précieux;

aux participant.e.s pour m'avoir offert leur temps et leurs savoirs si précieux;

à mes parents, Monic et Pierre, pour les moments à prendre soin d'Étienne, à m'écouter raconter mes défis et apprentissages et à m'offrir ce regard bienveillant et encourageant;

à mes ami.e.s et collègues pour leur soutien;

à Étienne pour être cette source d'inspiration, de motivation, d'émerveillement et d'amour.

Ce mémoire n'est pas que le mien. Il est la somme des rencontres et des réflexions que j'ai eues avec tant de personnes au cours de ces dernières années. Il y a de vous dans ces pages. Il y a de nous.

Mille fois merci.

## **DÉDICACE**

À Monique Chabot et Marguerite Latour.  
Femmes de convictions et de détermination.  
Mères de cœur et de dévouement.  
Citoyennes engagées et solidaires.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	iii
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 L'État et la définition des rôles conjugaux et parentaux.....	3
1.1.1 Vers une égalité des droits parentaux.....	3
1.2 Passage d'un familiarisme au parentalisme.....	5
1.3 L'école et les attentes envers les parents.....	6
1.4 La pandémie de COVID-19 tel que vécue par les familles au Québec.....	8
1.5 Injonctions individualistes et conjugalité.....	10
1.6 Pertinence et originalité de la recherche.....	14
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL.....	16
2.1 L'approche systémique.....	16
2.1.1 Les sous-systèmes et les frontières.....	17
2.1.2 Les rôles des sous-systèmes.....	18
2.1.3 Les normes et les règles explicites et implicites.....	19
2.1.4 Le paradoxe.....	20
2.2 Objectifs de recherche.....	21
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....	22
3.1 Une recherche qualitative, compréhensive et exploratoire.....	22
3.2 Population à l'étude et recrutement.....	22
3.2.1 Les critères d'inclusion.....	23
3.3 Méthode de cueillette de données.....	24
3.4 Traitement des données.....	24

3.5	Considérations éthiques .....	25
CHAPITRE 4 RÉSULTATS.....		27
4.1	Profil sociodémographique.....	27
4.2	La conciliation conjugale-parentale en contexte de pandémie de COVID-19.....	28
4.2.1	Le contexte pandémique et ses retombées favorables sur la conciliation conjugale-parentale.....	28
4.2.2	Le contexte pandémique et ses retombées défavorables sur la conciliation conjugale-parentale.....	29
4.3	Des individus sous pression.....	31
4.4	La parentalité au cœur de leurs préoccupations .....	32
4.5	Leur vision de la coparentalité.....	34
4.6	La conjugalité vue par les participant.e.s.....	37
4.6.1	Leur conception du couple conjugal.....	37
4.6.2	Le couple conjugal considéré par elleux comme un processus en évolution.....	38
4.6.3	Ce qui, selon les participant.e.s, aide le couple conjugal.....	39
4.6.4	Ce qui, selon les participant.e.s, nuit au couple conjugal.....	41
4.7	Ce que les participant.e.s nous disent de leurs relations avec l'école.....	42
4.7.1	Description de l'école à travers leurs yeux.....	42
4.7.2	L'enseignant.e : un point de vue nuancé par le contexte pandémique.....	43
4.7.3	Les devoirs : illes nous en parlent.....	43
4.7.4	Le service de garde.....	45
4.7.5	L'implication du parent à l'école : est-ce une réalité vécue par les participant.e.s?.....	45
4.8	Le discours des participant.e.s sur les règles au sein de la famille.....	46
4.9	La communication avec leur partenaire.....	48
4.10	Conciliation conjugale-parentale : satisfaction et interinfluences.....	50
CHAPITRE 5 DISCUSSION.....		54
5.1	La parentalité : une expérimentation des rôles et des frontières .....	54
5.2	Le système conjugal : un espace d'individuation à deux .....	57
5.3	Systèmes école-famille : un rapport prescriptif .....	58

5.4	La conciliation entre les rôles parentaux et conjugaux : un processus continu de négociation selon la satisfaction des partenaires .....	60
5.5	Les impacts du contexte pandémique sur les systèmes conjugal et familial par le truchement du télétravail .....	62
5.6	Limites de la recherche.....	64
CONCLUSION.....		67
ANNEXE A - AFFICHE DE RECRUTEMENT RECHERCHE SUR LA CONCILIATION ENTRE LES RÔLES DE CONJOINT(E) ET DE PARENT ÉDUCATEUR SOLLICITÉ DANS LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS ÂGÉS ENTRE 6 ET 12 ANS.....		70
ANNEXE B - GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL.....		71
ANNEXE C - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....		73
ANNEXE D - LETTRE DE RESSOURCES FOURNIES EN DÉBUT D'ENTRETIEN.....		78
BIBLIOGRAPHIE.....		79

## RÉSUMÉ

Avec l'arrivée de l'État-providence, la société actuelle permet un élargissement des possibles au niveau des vécus familiaux depuis la Révolution tranquille par des lois et des programmes sociaux. La société responsabilise aussi de plus en plus les parents, entre autres, dans leur lien avec l'école qui leur demande de s'impliquer dans la scolarisation de leurs enfants. Pour sa part, la conjugalité est associée à une recherche d'épanouissement individuel, d'amour et de liberté. Ces éléments peuvent nous amener à nous questionner sur le vécu des parents et de leur couple conjugal ainsi que sur la potentielle tension entre ces rôles sociaux. Ce mémoire propose une exploration du processus de conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e des personnes ayant des enfants d'âge scolaire dans le Grand Montréal. La rencontre de six participant.e.s en 2022 a permis d'explorer, avec l'approche systémique, leurs rôles de conjoint.e et de parents tout comme les règles qui s'y rattachent et la négociation de leurs frontières. L'interinfluence entre les systèmes famille et école est aussi explorée tout comme la satisfaction des participant.e.s quant à leur conciliation entre leurs rôles de parent et de conjoint.e. La complexité de conjuguer ces deux rôles est présentée tout comme les éléments jugés facilitants par les participant.e.s. Le manque de temps, d'énergie et la préséance du rôle parental sur le rôle conjugal ressortent tout comme l'impact de la charge mentale et du travail professionnel des participant.e.s. L'influence de la pandémie de COVID-19 sur cette réalité est abordée.

Mots clés : parentalité, conjugalité, conciliation, école primaire, approche systémique, COVID-19, Québec

## INTRODUCTION

Cela fait maintenant cinq ans que j'interviens comme travailleuse sociale auprès de parents de jeunes enfants. Ces rencontres m'auront permis de voir à la fois la complexité de leur vécu et la pertinence de trouver des outils et approches pour mieux les accompagner. Illes sont à la fois une source d'inspiration par leur persévérance et leur dévouement dans la conciliation de leurs différents rôles qu'illes<sup>1</sup> tiennent au quotidien, mais aussi une source de questionnements sur comment illes y parviennent.

De mes rencontres faites au travail, je retiens la fatigue des parents vu leur horaire chargé par toutes les demandes du quotidien avec leurs enfants. Ceux et celles qui venaient me voir faisaient part de leur peur de tomber en épuisement – professionnel ou parental – ou de se séparer. Le manque de temps et d'énergie était sur toutes les lèvres. Ces parents venaient en espérant trouver comment sauver leur couple qu'illes disaient avoir perdu de vue ou parce que la communication ne semblait plus fonctionner comme au début. Plusieurs me regardaient en espérant que je leur fournisse une formule, un moyen, un outil qui réglerait tout. Le travail social étant ce qu'il est, je leur répondais par des questions : comment voyaient-illes leur rôle comme parent, leur relation avec l'école? Que voulaient-illes? Quels étaient leurs besoins et attentes dans leur vie de couple? Leur silence ensuite était, selon moi, le plus intéressant. Ces rencontres m'amènent à partir avec plusieurs hypothèses et questions en tête. Est-ce que la fatigue, l'urgence et la surcharge du quotidien en lien avec les demandes de l'école ont amené ces parents à agir plus qu'à choisir? Est-ce que les injonctions de l'école et de la société ont été priorisées par rapport à leurs besoins et points de vue personnels? De plus, leur recherche d'outils et de moyens à appliquer me questionnait. Et si ces parents avaient été habitués d'être placé.e.s dans un rapport d'injonctions, de prescriptions, soit un rapport où des expert.e.s et des professionnels.les venaient leur enseigner les conduites à tenir?

---

<sup>1</sup> L'écriture inclusive sera utilisée via l'usage des doublets abrégés avec le point (INRS, 2021).

Le fait d'être en simultané, des conjoint.e.s et des coparents, s'avère complexe, voire difficile. Ce problème m'a donc amenée à donner la parole aux parents eux-mêmes pour qu'elles puissent raconter comment elles concilient leur vie conjugale et coparentale.

Le présent mémoire comportera cinq chapitres. Le premier met en contexte la problématique entourant la conciliation des rôles conjugaux et parentaux en tenant compte des rapports famille-école ainsi que les premières études sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le vécu des familles au Québec. Le deuxième chapitre, le cadre conceptuel, présentera les concepts de l'approche systémique qui seront utilisés pour analyser les résultats. La méthodologie sera décrite au troisième chapitre par la présentation, entre autres, de la méthode choisie, du recrutement et du traitement des données. Les résultats obtenus seront présentés au chapitre quatre pour ensuite être discutés au dernier chapitre.

## **CHAPITRE 2**

### **PROBLÉMATIQUE**

Ce chapitre présente l'évolution de la parentalité au Québec et sa transformation sur le plan social et des interactions entre les parents et l'école. Il porte également sur la présentation du vécu des parents à l'ère pandémique et se conclut par une dernière section portant sur la conjugalité du duo parental. La problématique se conclura par la question de recherche et en quoi elle est pertinente pour le travail social actuellement.

#### 2.1 L'État et la définition des rôles conjugaux et parentaux

La conception de la famille et du couple a changé au cours des dernières décennies au Québec. Un glissement s'est opéré dans la société, amenant à passer d'un couple devant rester uni pour le bien-être des enfants, à la conception que le bien-être de ces derniers provient davantage de la relation privilégiée qui sera développée entre l'enfant et chacun des parents ou des adultes significatifs de son réseau. La prochaine section visera à partager les études sur le rôle parental et ses transformations. La section se terminera en portant une attention particulière aux injonctions que les parents reçoivent de l'école.

##### 1.1.1 Vers une égalité des droits parentaux

Au niveau législatif, la famille a connu de profondes transformations au cours des soixante dernières années. « Les législations viendront confirmer des tendances tout en respectant les libertés individuelles, source d'inspiration et de progrès » (Tremblay et Valois, 1965, p. 188).

Le Code civil québécois est réformé en 1964 pour inclure, entre autres, les mesures légales entourant le divorce. En 1977, via un amendement à la loi, apparaît le concept d'autorité parentale qui ouvre une voie manifeste et symbolique à la direction collégiale de la famille entre les deux parents. On y voit alors une responsabilité partagée via la coparentalité qui propose une ouverture à la notion de parent avec tout ce qu'elle véhicule en regard de l'imputabilité qui lui est rattachée (Pineau, 1965). La puissance paternelle, jusque-là omnipotente et cautionnée en ce sens par l'Église catholique, laisseront de plus en plus de place aux droits de la mère. Ceux de l'enfant devront être pris en compte et respectés par les deux parents qui se partagent également cette

responsabilité. On assiste aussi en 1969 à la possibilité d'avoir recours plus aisément au divorce ce qui « permet aux couples de se libérer des contraintes d'une union insatisfaisante, tout en échappant à l'opprobre social de la rupture et en préservant le maintien des liens parentaux » (Corbeil et Descarries, 2003, p. 19).

L'État-providence, nourri entre autres par divers mouvements sociaux (féministes, syndicalistes, en éducation, dans la lutte à la pauvreté), aura permis d'établir plusieurs programmes ayant un effet sur le quotidien des citoyen.ne.s, notamment des parents, via les « programmes d'assistance et d'assurance sociale pour les mères, les personnes âgées et les malades » (Corbeil et Descarries, 2002, p. 18). Ainsi, en 1970, la Commission Bird se penche sur les congés parentaux et sur les garderies. Toutefois, il faudra attendre jusqu'en 1978 pour que le gouvernement provincial s'investisse en ce sens. Le congé de maternité fait son entrée dans les années 1980 (Baillargeon, 1996) suggérant à cet égard la prédilection du lien mère-enfant dans le contexte de la coparentalité. En 1997, les femmes auront plus facilement accès au marché du travail par la création des centres de la petite enfance (CPE) (Cantin et Bigras, 2008), renforçant ainsi la nécessité d'un partage des responsabilités entre les deux parents.

Avec l'entrée des femmes toujours plus nombreuses sur le marché du travail, l'idée de « la complémentarité des rôles », qui fait perdurer la polarisation en regard de ceux-ci, configurant le rôle de mère à l'intérieur des tâches domestiques et donc dans les soins donnés aux enfants, et le rôle de père dans le rôle de pourvoyeur de ressources matérielles et économiques, perd du terrain petit à petit (Baillargeon, 1996, p. 26). Créé en 2006, le régime québécois d'assurance parentale, communément appelé le RQAP, a exercé une influence considérable sur les familles québécoises. Son impact pour réduire les rapports inégalitaires de genre au sein des familles est reconnu à l'international (Bussièrès, 2015). En 2016, une réforme a eu lieu : « le RQAP accorde désormais cinq semaines exclusivement au père ; s'il ne les utilise pas, il les perd » (Mercier, 2015). L'incidence que cela a eue est que plus de pères ont pris du temps à la maison : « les pères sont aujourd'hui 3,5 fois plus nombreux qu'avant à profiter d'un congé pour s'occuper de leur nouveau-né » (Mercier, 2015). En 2020, la loi 51 vient réviser le régime d'assurance parentale. L'objectif, clairement stipulé dans le libellé de la loi, vise à « favoriser la conciliation famille-travail » (Boulet, 2020). Cette loi vient bonifier, d'une part, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) afin de répondre, entre autres, aux besoins des familles monoparentales ou

ayant adopté et, d'autre part, le nombre de semaines de prestations parentales offertes (*Loi sur l'assurance parentale, 2020*).

La famille n'est plus dorénavant soumise aux aléas du « destin », mais s'inscrit davantage dans une série d'actes délibérés desquels émanent certes une architecture familiale complexe caractérisée par la pluralité des modèles de conjugalité, de parentalité et de filiation, mais également « une meilleure maîtrise de la vie adulte » (Corbeil et Descarries, 2002, p. 16). Ces changements législatifs teintant les représentations en regard de la notion de famille amènent donc des configurations diversifiées dans leurs pratiques; des unions de fait, des enfants nés hors mariage et des familles monoparentales (Duchesne, 1987). Cette diversification des pratiques familiales crée des identités parentales plurielles qui tendent vers une plus grande démocratisation. La prochaine section visera à voir comment ces changements législatifs ont transformé la conception de la famille.

## 2.2 Passage d'un familiarisme au parentalisme

Dans la culture populaire, on entend parfois parler de la famille dite conventionnelle pour catégoriser le fait que les deux parents vivent ensemble avec leur.s enfant.s. Dans les années précédant à la Révolution tranquille<sup>2</sup>, il s'agissait du modèle familial préconisé. Au niveau conceptuel, on peut rattacher cette vision culturelle de la famille au familiarisme, soit la conception selon laquelle la famille doit comprendre l'union des deux parents.

Désigner ainsi par avance le mari comme étant le père des futurs enfants d'une femme permettait de lever l'incertitude sur la paternité biologique, en même temps qu'était formalisée la domination paternelle sur la femme et les enfants (Neyrand et al., 2013, p. 19).

Les traditions religieuses influençaient les interactions familiales puisque l'Église catholique souhaitait « maintenir une éthique familiale et matrimoniale conservatrice en plus d'un encadrement rigide des relations conjugales et parentales » (Corbeil et Descarries, 2003, p. 17).

---

<sup>2</sup> La Révolution tranquille est considérée comme la période à partir des années 1960 où des changements gouvernementaux ont eu lieu au Québec. (Dickson, 2009) Paquet et Savard suggèrent la période allant de 1959, avec le décès de Duplessis, à 1983 avec « l'adoption d'une loi qui forçait le retour au travail des employés du secteur public et parapublic après des mois d'affrontements. » (Bédard, 2022, p.250)

Dans ce contexte, le sentiment amoureux n'était pas l'élément prédominant. Le mariage venait davantage institutionnaliser le couple et clarifier la place des enfants dans la filiation paternelle que souligner l'amour entre deux partenaires. Pineau (1965), écrivant sur l'histoire de la famille, dira qu' « à cette communauté de vie et d'habitation, devait venir s'ajouter une autre idée, celle d'autorité : pour qu'il y eût famille, il fallait qu'il y eût la réunion de personnes soumises à l'autorité d'un même chef » soit le père (p. 201). Cette vision aura une incidence sur la place des enfants et des femmes dans la famille. La mère y est considérée comme la seule pouvant prendre soin des enfants sans compromettre leur développement (Neyrand et al., 2013). Les enfants doivent être nés de deux parents mariés, à défaut de quoi ils auraient, légalement, un statut d'enfants illégitimes (Corbeil et Descarries, 2003).

À partir des années 60, via les changements législatifs décrits plus haut, le parentalisme s'installera de plus en plus dans la représentation sociale de la famille en raison du recours possible au divorce en 1964 et de la reconnaissance de l'autorité partagée entre les deux parents en 1977 : « Le parentalisme est né comme doctrine visant à protéger les enfants des séparations de leurs parents » (Sellenet, 2007, p. 55). Cette vision viendra aussi orienter l'intervention de l'État vu la part de responsabilités et d'obligations légales des parents envers leurs enfants.

Le parentalisme affirme la primauté de la fonction parentale sur toutes les autres fonctions dévolues à un individu. Le parentalisme correspond à un transfert de la demande normative de la bonne famille (familiarisme) – le couple marié et stable – vers les bons parents, ceux qui assureront à leurs enfants une bonne éducation et socialisation, quels que soient les modalités et les aléas de leur relation conjugale (Sellenet, 2007, p. 60).

Ainsi on s'attend comme société à plusieurs actions du parent envers son enfant dont celles ayant trait à l'éducation, la santé et la sécurité (INSPQ, 2023). Qu'en est-il lorsque l'enfant entre à l'école?

### 2.3 L'école et les attentes envers les parents

Les parents sont tenus de veiller à ce que leurs enfants soient scolarisés, ce qui n'était pas le cas avant le rapport Parent en 1964 (Auduc, 2016; Rocher, 2004). « Mais marier le singulier de chaque enfant, de chaque famille avec l'intérêt collectif de la communauté éducative, qui n'est pas seulement la somme des intérêts particuliers, relève d'un travail quotidien avec les familles »

(Auduc, 2016, p. 13). Les écoles sont ainsi venues compléter ce qui était attendu en termes d'apprentissage et de développement chez les enfants.

S'il faut chercher un outil pour remplacer l'influence sociale manquante, ce doit être l'école. L'école peut être une sorte de communauté formant un arrière-fond à la famille et pouvant suppléer à ses manques, au moins dans cette fonction de prévenir dans une large mesure la délinquance ou le crime, si elle exerce toute son influence, et elle le peut, elle est bien plus efficace que n'importe quel service d'aide social pour socialiser la famille (Thomas, 1969, p. 214 dans Le Breton, 2016, p. 191).

Thomas (1969) nous invite à voir l'école comme étant garante de l'ordre social en venant suppléer à ce qui est fourni comme éducation par la famille ou réorienter ce qui pourrait s'y dérouler. Ainsi,

au cours des quarante dernières années, de nombreuses recherches ont été menées sur la collaboration école-famille-communauté (ÉFC). Elles se divisent principalement en trois grandes catégories selon qu'elles étudient spécifiquement : 1) les interactions entre les familles et l'école, 2) les types d'implication parentale dans le cheminement scolaire de leur enfant et 3) les effets de la collaboration ÉFC ou de l'expérimentation de programme d'intervention auprès de populations spécifiques (Larivée, 2014, p. 31).

Plus récemment, on note une responsabilisation des parents quant aux résultats scolaires de leurs enfants en voyant l'éducation comme une responsabilité partagée entre l'école et les parents (Griebel et Niesel, 2013; Larivée, 2011; Larivée et al., 2013). Les études mentionnent aussi les attentes de l'école quant à l'accomplissement par les parents des tâches de soutien scolaire auprès de leurs enfants en les accompagnant dans leurs devoirs et les séances de lecture (Deslandes, 1999; Popkewitz, 2008; Pronovost et Legault, 2010; Vandebroek et Humblet, 2007). Alors que les parents sont davantage responsabilisés pour la performance scolaire de leurs enfants, ils ont moins accès à l'enseignant.e qu'à l'éducatrice à la garderie pour être en mesure d'échanger et de veiller ensemble, selon leurs rôles respectifs, au bien-être de l'enfant.(Bergeron et Deslandes, 2011; Petrakos et Lehrer, 2011; Pianta et al., 1999; Rimm-Kaufman et Pianta, 2000).

Selon De Saedeleer et ses collaborateurs (2004), Deslandes et Bertrand (2004) et Larivée (2011), pour être considéré.e.s comme « bons » du point de vue de l'école, les parents doivent s'impliquer dans les rencontres avec l'enseignant.e, lors des projets ou des sorties. (De Saedeleer

et al., 2004; Deslandes et Bertrand, 2004; Larivée, 2011). L'arrivée au primaire correspond non seulement à une implication beaucoup plus grande des parents dans les tâches attendues par le milieu fréquenté par l'enfant, mais également à un cadre plus contraignant pour les parents au niveau temporel et financier étant donné les horaires, le matériel à fournir, les repas et collations aux enfants (Griebel et Niesel, 2013).

Cependant, «il apparaît que, dans les milieux scolaires, les pratiques collaboratives ÉFC [école, communauté, famille] occupent une importance relative et elles sont très diversifiées en termes de types et de fréquence d'activités et de partenaires impliqués » (Larivée, 2014, p. 32). L'auteur note qu'une composante des écoles dites efficaces est de former et d'accompagner les parents dans leur relation avec leur enfant en lien avec l'accomplissement des tâches demandées par l'école. À cela, viennent s'ajouter la disponibilité et la fréquence des communications entre l'enseignant.e et les parents comme des facteurs facilitant cette collaboration (Larivée, 2014).

En résumé, l'école primaire se concrétise par des injonctions faites aux parents de réaliser des tâches de pédagogie envers leurs enfants et de s'ajuster à un cadre préalablement défini par l'école. Advenant des difficultés scolaires chez leurs enfants, illes pourraient se voir apposer des étiquettes négatives, voire des interventions visant à réajuster la situation. À l'heure de la pandémie, le fait que les familles deviennent des lieux de pédagogisation des enfants, selon de Popkewitz (2008), s'est d'autant plus concrétisé puisque les parents, en particulier les mères, ayant dû performer dans leur rôle parental et surtout dans celui de pédagogue, devaient concilier à la fois travail et parentalité, et ce, souvent dans un espace-temps similaire (Carignan et al., 2020).

#### 2.4 La pandémie de COVID-19 tel que vécue par les familles au Québec

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 est venue ébranler le quotidien de la population québécoise par les mesures mises en place, dont les périodes de confinement. Considérant que le recrutement de la présente recherche s'est déroulé suite aux périodes de confinement, d'une part, et que les participant.e.s portaient ce vécu, d'autre part, le fait d'explorer les influences de la pandémie sur leur réalité est devenu un incontournable. La présente section décrira la complexité du vécu des familles québécoises quant à la conciliation des différentes responsabilités et besoins

de leurs membres. Il sera aussi question du fait que les mères semblent avoir été particulièrement touchées par ce contexte comparativement aux pères.

Les familles ont ainsi particulièrement été touchées par les changements survenus étant donné l'impact tant sur le fonctionnement des garderies, des écoles que des lieux de travail.

De nombreux stressors contextuels ont été recensés : les difficultés financières, l'incertitude, le changement des routines familiales, la surcharge des responsabilités parentales, le télétravail avec des enfants à la maison et la supervision des apprentissages scolaires des enfants. (Côté et al., 2022, parag.4)

À cette réalité, le vécu de conciliation entre le travail et la famille apparaît plus difficile pour les mères que pour les pères en contexte pandémique. Ainsi, le fait d'être irritée, fatiguée, stressée, triste ou angoissée est davantage rapporté par les mères que par les pères dans la recherche réalisée par Mathieu et Tremblay (2022).

59 % des femmes, mais seulement 46 % des hommes jugent que la conciliation famille-travail est une source importante de stress. Une majorité de femmes se sentent donc stressées par leur conciliation, alors qu'une majorité d'hommes (52 %) affirment que la conciliation emploi-famille constitue une source de stress qui est peu ou pas importante. (Mathieu et Tremblay, 2022, parag.17)

Or, une contextualisation de ces résultats vient mettre à jour une réalité post-moderne dans la socialisation actuelle des femmes et des hommes quant à la conciliation travail-famille durant la pandémie. Tremblay et Mathieu (2022, parag.26) ont noté que, dans les interactions avec leurs employeurs, « les mères n'ont pas fait l'objet d'un traitement particulier dans les attentes en termes de productivité (Tremblay et Mathieu, 2021), ce qui semble indiquer qu'elles ont autant de légitimité que les hommes dans leur rôle de travailleuse ». De plus, Mathieu et Tremblay (2022) remarquent aussi que les mesures de confinement mises en place via le télétravail et la fermeture obligatoire des lieux de loisirs sont venues améliorer la conciliation des familles puisque « pour les parents travailleurs, les périodes les plus difficiles sont le matin et la fin d'après-midi étant donné qu'ils sont sollicités simultanément par leur employeur et par leurs enfants ». La charge à la maison était donc accrue, mais simplifiée par la gestion de l'horaire et des tâches, tant personnelles que professionnelles. D'autres résultats de recherche sont venues pointer la contrepartie protectrice de l'expérience de la pandémie. Côté et ses collaborateurs ont,

pour leur part, fait état qu'« au niveau familial, la capacité à communiquer au sujet de la pandémie » favorisait l'équilibre familial.

Par ailleurs, les études sur l'expérience de la pandémie de COVID-19 ont démontré l'importance de s'intéresser spécifiquement au vécu des parents ayant des enfants au primaire.

« Les préoccupations liées à la conciliation travail-famille en temps de pandémie étaient particulièrement présentes chez les parents ayant des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire âgés de 4 à 11 ans (80 %), comparativement à ceux qui avaient des jeunes âgés de 12 à 14 ans (55 %) ou des enfants d'âge préscolaire seulement (70 %) » (Pouliot et al., 2022, parag.14).

Les parents ont ainsi vécu une charge supplémentaire de travail, devant soutenir l'apprentissage de leurs enfants lorsque les cours étaient donnés à distance (Carignan et al., 2020). Dans la même optique, la pandémie a influencé le vécu des enfants à l'école considérant la tenue des cours en mode synchrone à distance ou en mode comodal complexifiant les interactions et la relation entre l'enseignant.e et les étudiant.e.s (Caron et al., 2020; Carpentier et al., 2021).

L'expérience selon le genre est aussi à prendre en compte, car « les inégalités persistent dans la répartition sexuée du travail chez les couples en temps de pandémie, malgré le fait que les pères s'engagent davantage dans les tâches domestiques et liées à l'éducation des enfants » (Pouliot et al., 2022, parag.38). De surcroît, il ne faut pas oublier qu'en plus d'être des parents, ces derniers forment un couple d'individus qui partagent aussi une dimension d'intimité conjugale et ce, indépendamment du contexte de pandémie. Ainsi, le contexte de confinement et la fermeture des écoles ont pu accroître la charge éducative sur les parents, principalement les mères. Cela vient légitimer l'importance de poser un regard sur la conciliation entre les rôles parentaux et conjugaux en contexte de pandémie. La prochaine section présente la recension des écrits en lien avec la dimension conjugale.

## 2.5 Injonctions individualistes et conjugalité

Lorsqu'il est question de couple, le discours populaire se réfère au fait que deux personnes sont ensemble par amour. Or, Kaufmann (1993, p. 4) note une « insuffisance des recherches scientifiques sur le couple » tout en remarquant un intérêt à cet égard. Dans sa recension des

écrits, il partagera que le couple s'est transformé, devenant plus précaire en s'individualisant et devant répondre à des attentes d'épanouissement et de liberté dans les choix de chacun de ses membres (Kaufmann, 1993). Ainsi, cette section visera à présenter ce qui est attendu et vécu dans les couples contemporains et à décrire la précarisation qui en a résulté.

Singly mentionne que « si les unions passagères deviennent plus ouvertes, plus hétérogames, les premiers temps de la vie à deux, en vérifiant les capacités d'entente entre les partenaires, fonctionnent ensuite comme un filtre » (Singly, 1993, p. 27). Il est ainsi question de choisir son partenaire en fonction de critères fixés par chacun.e marquant le caractère individualiste de la relation.

Le modèle qui l'emporte aujourd'hui est celui de l'individu démocratique, comme si la démocratie, uniquement politique autrefois, s'appliquait désormais à l'être humain dans sa sphère privée. Chacun est désormais maître de sa vie, et décide pour tous les actes qui le concernent, dans les limites de la loi (Kaufmann, 2014, p. 36).

Cela note l'importance accordée au choix de l'individu, mais aussi le responsabilise face aux impacts de ses choix. Sélectionner son partenaire demande à la personne de se définir elle-même et de faire valoir ce qu'elle considère être de l'ordre de l'attrayant et de valeur aux yeux de la personne qu'elle souhaite rencontrer.

La quête amoureuse sur Internet renvoie à cette attitude consumériste : on se présente comme un « produit », avec ses qualités et ses défauts, ses loisirs et ses plats préférés, on triche un peu pour se mettre en valeur, et l'on fait défiler mille profils, qui répondent au nôtre. Le choix est difficile, car c'est un autre soi-même que l'on cherche (Kaufmann, 2014, p. 36).

Le couple devient donc possible en mettant de l'avant les éléments jugés attirants pour l'autre et ceux que l'on considère importants pour soi. Pour parler de cette présentation de soi-même, Neyrand (2020a, p. 18) utilise l'expression de couple hypermoderne « c'est-à-dire inscrit dans la seconde modernité familiale qui débute dans les années 1970, et qui se caractérise par l'expansion sans fin des médias et le règne du numérique ».

Encore aujourd'hui, cette hypermodernité vient du fait que l'amour et l'épanouissement individuel sont les deux éléments venant définir les couples.

Car la relation ne doit pas seulement procurer une satisfaction à « être deux » qui, selon les individus, se situe plus sur le registre amical, passionnel ou du désir, elle doit aussi permettre d'assouvir une double aspiration : continuer à être soi et parvenir à se réaliser (Santelli, 2018, p. 16).

Ainsi, le couple devient un lieu d'expérience avec l'autre pour développer davantage l'individu. Il faut rappeler que l'arrivée de l'amour comme variable dans la composition du couple a commencé à s'introduire au XIXe siècle (Neyrand, 2020b). Ainsi le fait que le mariage, qui institutionnalisait le couple, ne soit plus prédominant, permet de revisiter le rapport au couple : la liberté et l'autonomie individuelles priment. La légitimité du couple vient donc du consentement des deux membres d'être ensemble. Il s'agit de laisser à l'autre un espace suffisant de réalisation personnelle et d'autonomie expressive qui demande non plus de tout faire en commun, mais au contraire de laisser des plages de temps libre à chacun (Neyrand, 2020b, p. 55).

De Singly y notera une « contradiction contemporaine [soit] comment devenir le plus authentiquement soi tout en vivant à deux, le plus intensément à deux » (Singly, 1993, p. 31). Cette authenticité serait « seul garant des satisfactions psychologiques et affectives » (Singly, 1992, p. 53). Frascarolo-Moutinot et ses collaborateurs (2007, p. 108) notent que les dimensions « permettant de prédire une augmentation de la satisfaction conjugale et la stabilité du mariage sont: l'affection, la tendresse et l'admiration réciproquement exprimées par les deux conjoints ». Cependant, la séparation serait prévisible lorsque « la critique et la négativité, le niveau de déception par rapport au mariage et le degré dans lequel les deux partenaires estimaient que les difficultés de leur vie étaient en dehors de leur contrôle » sont davantage présents (Frascarolo-Moutinot et al., 2007, p. 108). La prochaine section montrera que les couples contemporains ont de grandes attentes, mais aussi une grande propension à se conclure par une séparation (Pollien, 2008).

Tel que nous l'avons vu précédemment, le couple est perçu comme une relation permettant de s'épanouir personnellement. Toutefois, cette idéalisation du couple peut en venir au fil du temps à l'user, à le précariser. (Neyrand, 2002).

Les premiers temps d'un couple sont décrits par Bozon et ses collègues comme une « danse en tant que rite d'interaction [qui] est un langage à double entente qui laisse planer le doute sur le

degré d'investissement réel de l'acteur » (Bozon et al., 1988, p. 130). Cette légèreté apparente permet au couple d'apprendre à se connaître tout en évaluant si le ou la partenaire convient au quotidien, aux attentes (Kaufmann, 1993).

Cependant, avec l'arrivée des enfants, cette légèreté n'est plus possible. Pollien (2008, p.1) soulèvera que les différents changements vécus par le couple via le développement de l'enfant apporteront « dans certains cas (...) un cumul de difficultés qui envahissent l'espace conjugal pour déboucher sur une situation inextricable ». De son côté, Lemieux (2008) notera la perte de liberté vu l'arrivée des enfants. Dans ces situations, la séparation conjugale peut être envisagée comme une solution valorisée. Debest (2012) présentant les représentations positives de la rupture conjugale véhiculée socialement à l'issue de ces difficultés dira que :

lorsque l'un des deux partenaires n'est plus satisfait par la relation conjugale, il est donc possible, voire valorisé, de rompre. On voit alors également se dessiner l'image du « bon » partenaire conjugal. Ainsi, d'un côté émerge la figure du « bon » parent qui est disponible pour ses enfants et attentif à leur bien-être, et de l'autre, la figure du « bon » partenaire conjugal, qui se révèle à l'autre dans le même mouvement qu'il doit révéler l'autre (Debest, 2012, p. 40).

À cette transformation du couple, Neyrand (2020a) note « la tendance du droit à désinvestir des relations entre adultes et à surinvestir les relations des adultes aux enfants, exemplairement des parents aux enfants » (p. 23). À travers la conception du couple hypermoderne, l'amour dans le couple s'avérant plus précaire, certains parents investiront davantage dans leurs relations avec leurs enfants.

En résumé, et tel que nous l'avons vu, la famille n'est plus vécue de la même façon qu'autrefois, que ce soit sur le plan des droits, des recours juridiques ou sur celui d'une ouverture à la démocratisation des rapports familiaux. Ainsi, le couple y vit une tension entre la composante conjugale et celle parentale. La première est appelée à être vécue avec intensité et permettre la découverte et l'épanouissement personnel des conjoint.e.s alors que la deuxième leur demande de se placer au second plan pour favoriser le développement de leur enfant. De surcroît, le vécu des familles durant la pandémie de COVID-19 a été chamboulé amenant des ajustements dans la conciliation travail-famille et une augmentation de la charge sur le plan familial par les changements apportés au vécu scolaire des enfants, et ce spécialement pour les familles d'enfants

au primaire. Considérant que les repères normatifs en matière de famille (nucléaire, hétéroparentale, etc.) et la complémentarité traditionnelle des rôles genrés (père pourvoyeur – mère à la maison) se transforment et que les parents sont appelés à s’impliquer tous deux auprès des enfants, la conciliation entre les rôles conjugaux et parentaux implique une négociation continue. Par exemple, cette négociation concerne ce qu’il convient de faire ou non pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes du milieu scolaire. Comme nous l’avons vu précédemment, cela vient raréfier le temps disponible sur le plan conjugal, et ce, malgré les attentes sociétales d’épanouissement et de développement personnel quant à cet aspect. La recension des écrits nous montre ainsi que les couples en viennent à mettre de côté leur vie conjugale durant la période de la petite-enfance (Neyrand, 2020a). Toutefois, la littérature scientifique se fait rare pour la période où l’enfant est âgé entre six et douze ans.

Ce chapitre a présenté la description d’une responsabilisation des parents au niveau de l’éducation de leur.s enfant.s, mais aussi d’un investissement en regard de l’intensité dans la recherche d’épanouissement et de développement individuel dans leur relation conjugale. Cela nous amène à nous questionner sur les tensions entre les rôles parentaux et conjugaux d’enfants d’âge scolaire en résonance avec les attentes du milieu scolaire envers la famille. La recherche vise donc à explorer les moyens par lesquels les parents d’enfants allant au primaire effectuent la conciliation entre leur rôle de parent et celui de conjoint.e.

## 2.6 Pertinence et originalité de la recherche

Les résultats de ce mémoire pourront permettre d’explicitier certaines des limites, des réalisations et des enjeux actuels du vécu des parents ayant des enfants d’âge scolaire. Cela permettra aussi aux parents ayant des enfants d’âge préscolaire de mieux appréhender ce qui les attend en regard des attentes de l’école considérant que la parentalité est une réalité « qui se construit certes dans un lien au passé, mais aussi dans un présent inscrit dans un moment social et une quête d’avenir » (Boutanquoi, 2015, p. 66).

Nous considérons cet objet de recherche comme étant pertinente pour le travail social puisqu’elle vise à mieux comprendre l’interaction entre deux rôles sociaux soit ceux de conjoint.e et de parent en lien avec la scolarisation de l’enfant. Ce mémoire permettra d’explorer les moyens tout

comme les défis du couple pour maintenir son équilibre quant aux exigences reliées au fait d'être un parent, et qui plus est, dans un rôle d'éducateur.trice régi en partie par l'interaction avec l'école. Les éléments amenés par les parents pourront donc outiller les intervenant.e.s en vue des pistes à explorer dans leur pratique et ainsi bonifier les évaluations du fonctionnement social qui se pencheront plus précisément sur les fonctionnements conjugaux et parentaux. Les interactions avec l'école pourront aussi être mieux évaluées tout comme leur influence sur la dynamique conjugale.

Plusieurs recherches ont eu pour sujet la conciliation travail-famille durant la période préscolaire des enfants. Cependant, nous constatons une rareté des écrits par rapport à la question de la conciliation conjugale-parentale durant la scolarisation des enfants au primaire. La contribution de ce mémoire tient également à l'angle choisi, lequel rend compte de la responsabilisation des parents quant à la réussite scolaire de leurs enfants et du croisement des injonctions sociales qui pèsent sur eux tant pour le développement de soi que pour la réussite de leur conjugalité et de leur parentalité. De combiner les thèmes de parentalité et de vie conjugale durant la période de scolarisation primaire des enfants dénote le caractère original de cette recherche. À notre connaissance, aucune étude n'a porté sur ce croisement en sol québécois. Ce questionnement nous conduit à choisir l'approche systémique, qui, comme nous le verrons lors du prochain chapitre, nous permettra de conceptualiser cette mise en tension et cette recherche de l'équilibre au niveau du système familial, précisément des sous-systèmes « couple conjugal » et « couple coparental » et de leurs interactions directes ou indirectes avec le système-école en regard des paroles et des actions effectuées par les participant.e.s à la recherche. Le but de cette recherche est de nourrir l'intervention en allant à la rencontre des personnes qui sont directement concernées par cette réalité.

En continuité avec les travaux de Frascarolo-Moutinot et ses collaborateurs (2007) qui portent sur les « interactions dans tous les systèmes et sous-systèmes (famille, conjugal, coparental, mais aussi dyade père-enfant et dyade mère-enfant), afin de pouvoir mieux évaluer les influences respectives de chacun d'eux » (p.127), cette démarche prend appui sur l'approche systémique pour comprendre la conciliation conjugale-parentale du point de vue de parents en couple.

## CHAPITRE 3

### CADRE CONCEPTUEL

Cette section présente les principaux concepts de l'approche systémique permettant de rendre compte de la complexité de la conciliation entre le couple conjugal et le couple coparental, dont ceux de sous-systèmes, de frontières, de rôles, de normes, de règles et de paradoxes.

De prime abord, la conciliation, dans le cadre de cette recherche, est décrite comme « la recherche de l'équilibre entre les responsabilités et les exigences liées » aux rôles de parent et de conjoint.e en s'inspirant de la définition du ministère de la Famille (2020) sur la conciliation famille-travail-études.

#### 3.1 L'approche systémique

La conciliation entre les différents rôles apporte, comme vue précédemment, une complexité et une interinfluence entre les deux membres du couple. Cela rejoint la conception de la systémique et de la perception de la famille où les membres sont vus comme « en interaction continue et durable » (Watzlawick, 1972 dans de Montigny et Beudet, 1997, p. 14). La communication qui s'y fait est soit en « mode digital, qui est explicite et généralement verbal » ou bien « analogique, qui est implicite et généralement non verbal. » (Loffree, 1995 : 63)

La systémique conçoit la communication comme partie prenante du maintien de l'équilibre homéostatique de systèmes complexes qui sont en changement constant. L'homéostasie est le « principe qui préserve la continuité de l'organisme humain dans des conditions environnementales en changement constant (...) et qui maintient l'équilibre dynamique de l'individu avec son environnement social » (Ackerman, 1958 dans Landry Balas, 2008, p. 17). Ainsi, les différents membres d'une famille s'influencent en amenant un équilibre changeant vu que « le système familial a les ressources nécessaires pour faire face aux problèmes rencontrés, et qu'il trouvera par lui-même les moyens appropriés » (Landry Balas, 2008, p. 22). Cette interinfluence « rejoint le principe de totalité, qui exprime l'idée que le système familial constitue un tout et que la modification d'un élément du système peut affecter le système entier » (Lachance, 2018, p. 3).

Tout est perçu comme complexe puisqu'il faut situer un comportement ou une situation dans un contexte et une dynamique (Landry Balas, 2008).

### 3.1.1 Les sous-systèmes et les frontières

Pour l'approche systémique, un ensemble de personnes en interaction est considéré être un système. Ainsi la famille en est un et peut être subdivisée en plusieurs sous-systèmes. Dans ces derniers, « les membres sont appelés à respecter des règles, à adopter des comportements, à accomplir des tâches variées et à acquérir des habiletés diverses » (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 30). Au niveau de la famille, « les principaux sous-systèmes sont le sous-système conjugal, le sous-système parental et le sous-système fraternel » (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 31). Dans le présent document, nous nous inspirerons de Frascarolo-Moutinot et de ses collaborateurs (2007, p.104) pour parler des différents sous-systèmes qu'ils désignent par « couple conjugal » pour parler de la relation entre les conjoint.e.s et « couple coparental » pour parler de la relation entre les coparents. Les relations avec l'école, qui est un autre système en soi, ont été explorées.

Parler de système et de sous-système amène à clarifier le concept de frontières qui vient délimiter les systèmes et sous-systèmes entre eux. Les frontières conduisent à des « règles précisant qui participe aux activités du système et des sous-systèmes et comment se réalise cette participation » (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 32). Les frontières sont caractérisées par leur degré de perméabilité, soit elles sont diffuses, claires ou rigides. Si une frontière est diffuse, c'est que les communications et comportements de ce sous-système sont partagés avec des membres n'appartenant pas au sous-système. On pourrait décrire un couple conjugal qui parlerait de leur vie sexuelle devant d'autres personnes comme ayant des frontières diffuses. À l'opposé, une frontière rigide ne laissera pas partager des communications ou des comportements des membres de ce sous-système à un autre. On pourrait penser à une famille qui ne parlerait jamais de ce qui se passe entre ses membres à d'autres personnes. On utilisera alors l'expression « système familial fermé » par rapport au monde extérieur. Ainsi, le fait de mobiliser des frontières claires permet de résister « aux pressions de [l'] environnement [puisque] chaque sous-système doit se protéger de l'ingérence des autres sous-systèmes pour mener à bien ses activités et ses tâches » (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 32).

Lors de l'analyse d'une dynamique familiale, la distinction entre les différents sous-systèmes est aussi à considérer étant donné que « le couple, au sein d'une famille, ne fonctionne pas nécessairement de la même façon dans le registre coparental et dans le registre conjugal » (Frascarolo-Moutinot et al., 2007, p. 225). Frascarolo-Moutinot et ses collaborateurs (2007:109) invitent à aller observer « le degré de solidarité et de support mutuel entre les partenaires du couple » dans leur rôle de coparents.

Comme l'a montré Kitzmann (2000), des niveaux élevés de négativité exprimés pendant une discussion de couple débordaient dans la relation triadique sous la forme d'une dynamique familiale négative et de coparentage moins soutenant. McHale et al. (2002) observent également que la conflictualité au niveau conjugal se traduit souvent en conflictualité coparentale (Frascarolo-Moutinot et al., 2007, p. 111).

Le sous-système conjugal aura une incidence sur la dynamique familiale de façon plus globale vu la perméabilité des espaces occupés par les membres de la famille. Ainsi, les sous-systèmes du couple conjugal et du couple coparental présents au sein de la famille sont intimement reliés aux dyades entre les parents et les enfants au sein de la famille. Chaque relation est ainsi à distinguer puisque « la qualité du coparentage varie d'un enfant à l'autre » (Frascarolo-Moutinot et al., 2007: 109). De plus, non seulement les expériences vécues dans un sous-système viennent influencer les autres, mais Frascarolo-Moutinot et ses collaborateurs (2007) ajouteront aussi qu'il faut prendre en compte la personnalité dans l'actualisation de ces expériences au sein du sous-système, influencée par les rôles joués par chacun.e des membres de la famille.

### 3.1.2 Les rôles des sous-systèmes

La conciliation dans le duo couple conjugal et couple coparental demande aussi un partage de rôles. Ainsi, pour le maintien de l'homéostasie, des rôles sont partagés entre les membres du système familial qui « s'actualisent entre autres par des fonctions, des responsabilités et des obligations » (Landry Balas, 2008, p. 73).

Les rôles familiaux sont définis comme les comportements récurrents que vont adopter les individus pour assurer le maintien des réponses familiales. Il peut s'agir du rôle d'apporter les ressources essentielles (argent, logement, nourriture, etc.), de garantir l'éducation ou de prodiguer des soins (physiques comme affectifs), mais aussi d'un rôle pathologique comme celui de bouc émissaire des problèmes familiaux (Paradis et al., 2019, p. 9).

Les rôles peuvent être explicites soit lorsque « des liens entre individus sont explicitement reconnus et que les obligations et responsabilités mutuelles sont définies par la coutume, par des ententes réciproques ou même par des lois » (Landry Balas, 2008, p. 74). Du côté des rôles implicites, « sans règle prédéterminée, [ils] sont liés aux jeux d’alliance et d’opposition propres au système relationnel de chacun (...) qui sont définis par la relation et qui la définissent en eux-mêmes » (Landry Balas, 2008, p. 74). Pour évaluer les rôles, il s’agira alors de regarder « si les fonctions familiales sont assurées et, d’autre part, qui s’en charge » (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 23). Pour nuancer la lecture des rôles dans une famille, il faudra prendre en compte « les normes et les valeurs véhiculées par la société, et celles propres à une culture donnée » tout comme d’inclure la composante individuelle de la personne qui joue son rôle (de Montigny et Beaudet, 1997, p. 24).

Par rapport à l’actualisation des rôles, « il semble que la différenciation [de ceux-ci] au sein de la famille soit plus intense dans certaines cultures que dans d’autres » (Fontaine et al., 2007, p. 137). De plus, les membres du couple coparental « s’investissent dans le rôle parental tel qu’il est prescrit socialement et valident ainsi leur identité de genre. Cette situation ne s’altère pas lorsque les femmes reprennent leur activité professionnelle » (Fontaine et al., 2007, p. 142). Ainsi, comme nous le verrons, les rôles sont influencés par les règles présentes dans la famille.

### 3.1.3 Les normes et les règles explicites et implicites

Les normes viennent marquer dans une famille « ce qui a trait au caractère acceptable des comportements » (de Montigny et Beaudet, 1997: 28). L’ensemble des normes présentes dans une famille « constitue le style de contrôle des comportements de la famille, qui se définit principalement par sa pertinence et sa flexibilité » (de Montigny et Beaudet, 1997: 28). On parlera de norme rigide lorsqu’elle est appliquée de façon stricte. À l’inverse, une norme flexible est appliquée de façon raisonnable et est appelée à s’adapter à la situation (de Montigny et Beaudet, 1997).

Sur le plan de la dynamique, « tout système (...) est soumis à des règles qui balisent la conduite de ses éléments en interaction » (Landry Balas, 2008: 108). Elles sont des « comportements habituels et préférés » (de Montigny et Beaudet, 1997: 33) :

Tandis que des règles explicites pourront être ouvertement débattues avant qu'une façon d'agir ne soit adoptée, d'autres s'établiront subrepticement, à l'insu des personnes impliquées dans la relation. Ces règles sont d'autant plus importantes qu'elles régiront la relation elle-même: ce sont les règles implicites (Landry Balas, 2008: 75).

De Montigny et Beudet (1997: 20) avanceront que « de nombreuses règles familiales entravent la libre expression des sentiments, ce qui risque d'être destructeur, car l'individu apprend à camoufler, à réfréner et à déplacer ses sentiments de mal-être ». Elles poursuivront en nommant que c'est « en examinant les règles appliquées au sein d'une famille que l'on peut distinguer celle qui est en difficulté de celle qui ne l'est pas » (de Montigny et Beudet, 1997: 34).

#### 3.1.4 Le paradoxe

Entre les normes, les règles et les rôles, la dynamique familiale peut aussi inclure des paradoxes, soit par la présence de deux logiques différentes dans une même interaction ou dynamique. Un paradoxe peut parfois prendre la forme de la double contrainte, ou *double bind*, qui place la personne ou le système devant deux demandes qui s'opposent entre elles. Ainsi, il en résulte un échec, peu importe le choix qui est fait. Pour illustrer le phénomène, l'exemple typique est celui de la mère qui demande à son enfant de lui faire une accolade, mais sur un ton froid ou colérique. Si l'enfant obtempère à la demande de sa mère, il contrevient au non-verbal de celle-ci qui appelait à une distance et s'il reste distant, il déroge à la demande verbale de sa mère. Dans tous les cas, il transgresse un des éléments de la communication.

Le paradoxe, en plus d'être un phénomène observable, tel que décrit, peut être employé comme technique dans une intervention systémique. L'intervenant.e formulera alors « une directive paradoxale [qui] est délibérément donnée et se définit par le fait qu' « à un niveau d'abstraction différent, elle est nuancée par une autre de façon contradictoire » (Madanes, 1991, p. 7) ». L'objectif est « qu'en réaction à cette demande du thérapeute, les clients résistent en changeant d'une façon qui résout le problème présenté »(Elkaïm, 1995, p. 292). On peut prendre, pour exemple, le fait que l'intervenant.e demande à une personne de ne rien changer à la situation jusqu'à la prochaine rencontre ou encore de faire semblant d'avoir les symptômes décrits en rencontre. Un système reçoit, de façon générale, des demandes et des injonctions de membres du système ou de l'extérieur de ce dernier. On peut donc émettre l'hypothèse que des paradoxes

peuvent se créer par les différents discours et injonctions présents au niveau social. (Elkaïm, 1995)

L'approche systémique permet de rendre compte de la réalité des systèmes, qu'ils soient, par exemple, des groupes, des familles ou des couples. Un système pouvant se diviser en sous-systèmes, les frontières entre eux permettent d'organiser et de gérer la communication entre les membres. Ces derniers s'interinfluencent et en viennent à développer des rôles, des normes et des règles comme décrits ci-dessus. Des paradoxes peuvent aussi émerger lorsque des logiques différentes y sont simultanément présentes.

Ces éléments permettent de préciser les objectifs de la recherche. La recherche vise à explorer le processus de conciliation entre les rôles conjugaux et parentaux des participant.e.s en tenant compte des rapports famille-école en contexte pandémique. Cela permettra ensuite au milieu de l'intervention de s'inspirer des résultats pour travailler avec les systèmes présents dans les familles afin de tenir compte de la complexité des processus de conciliation auxquels elles sont confrontées.

### 3.2 Objectifs de recherche

Considérant que la recherche vise à explorer le processus de conciliation de parents d'enfants d'âge scolaire entre leur rôle de parent et de conjoint.e en lien avec l'école, et ce, à la lumière des concepts systémiques, la recherche viendra plus spécifiquement :

- explorer les rôles joués par l'adulte, parent et conjoint.e
- explorer les règles qui sous-tendent la conciliation entre les rôles conjugal et parental
- explorer les frontières et comment elles sont négociées
- explorer les interinfluences entre les systèmes famille et école
- explorer la satisfaction à l'égard de la conciliation conjugal-parental.

## CHAPITRE 4

### MÉTHODOLOGIE

À travers le cadre conceptuel, nous avons vu que les membres du couple appartiennent à différents sous-systèmes et que leurs façons d’agir et de communiquer peuvent être analysées par la gestion des frontières. Un processus de conciliation entre ce qui est attendu au niveau parental et conjugal doit alors se faire considérant la superposition des deux sous-systèmes. Ainsi, la méthodologie proposée permettra d’explorer comment la personne rencontrée comprend la conciliation entre ces deux rôles en regard des notions présentées dans le cadre conceptuel.

#### 4.1 Une recherche qualitative, compréhensive et exploratoire

Considérant que la recherche a pour but d’explorer le processus par lequel les parents d’enfants allant au primaire effectuent la conciliation entre leur rôle de parent et celui de conjoint.e, l’approche qualitative est de mise et plus précisément l’analyse de contenu, considérant que nous cherchons « le point de vue des individus, leur compréhension d’une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur [et] d’en apprendre davantage sur un objet donné » (Baribeau et Royer, 2012, p. 26). Cela rejoint la vision de Kaufmann (2016, p. 59) qui mentionne que « l’individu ne devient lui-même qu’en fabriquant son identité, c’est-à-dire en tissant le fil qui donne un sens à sa vie. » Ainsi, la parole est donc donnée à six personnes en contexte de conciliation des rôles de parent et de conjoint.e via des entretiens individuels semi-dirigés afin d’explorer ce processus de conciliation en lien avec l’école de leurs enfants.

#### 4.2 Population à l’étude et recrutement

La population de la présente recherche inclut les personnes ayant eu au moins un enfant avec leur conjoint.e et que cet enfant ait complété deux années ou plus au primaire. Nous couvrons l’expérience parentale d’une même région, soit celle du Grand Montréal, région socioéconomiquement diversifiée (Directeur général des élections du Québec, 2017). L’affiche de recrutement a circulé dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve via des commerces populaires (pharmacies, épiceries, librairies) et des organismes communautaires Famille (*voir Annexe A*). Une diffusion dans les groupes de parents de Montréal et de la Rive-Sud à travers le

réseau Facebook, via la création d'un compte individuel sous le statut d'étudiante-chercheuse, a aussi été faite. Chaque personne rencontrée a été invitée à en parler à son réseau afin de recruter d'autres parents. Le recrutement s'est échelonné sur six mois.

En raison de la pandémie, les entretiens avec les participant.e.s ont été réalisés à distance, à l'exception d'une personne qui a été rencontrée dans un endroit fournissant un espace confidentiel à l'université du Québec à Montréal. Les cinq autres entretiens ont eu lieu sur la plateforme de vidéoconférence Teams. Le choix de la modalité a été laissé à chacun.e des participant.e.s par souci d'adaptation à leur réalité.

Considérant que, dans le cadre de cette recherche, il n'a pas été possible de rejoindre l'ensemble de la population, l'échantillon de convenance ou appelé de commodité devient l'option la plus réaliste vu qu'il est constitué des personnes auxquelles la chercheuse a accès (Statistique Canada, 2017). L'échantillon de cette recherche est composé de six participant.e.s ce qui est adapté aux exigences de recherche dans le cadre d'un mémoire (Boutin, 2018).

#### 4.2.1 Les critères d'inclusion

Le premier critère d'inclusion est de vivre avec son ou sa conjointe. Cela est nécessaire pour pouvoir évaluer la conciliation entre le couple conjugal et coparental considérant que les parents séparés ne partagent que le couple coparental. Le deuxième critère est qu'un.e seul.e membre du couple participe à la recherche afin de leur permettre de s'exprimer sur leur vie de couple sans qu'elles altèrent leur discours par rapport aux réactions que pourrait avoir leur partenaire. Le troisième critère est que l'enfant soit entre la troisième et la sixième année du primaire et ne présente pas de problème de santé mentale ou physique nécessitant de la part du parent ou de l'école des soins réguliers et du soutien continu. Cela permet que les parents aient l'expérience d'au moins deux années à porter le rôle de parent d'enfant au primaire et donc des interactions tenues avec l'école, et ce, sans aborder une ou des problématiques particulières qui demanderaient une tout autre compréhension et sensibilité du phénomène que celles développées dans le cadre de cette construction d'objet.

La distribution égale entre les parents de genre masculin et féminin a été souhaitée afin de laisser la parole aux pères qui sont peu représentés dans les études sur la parentalité (Kim et al., 2015).

Or, cette distribution n'a pas pu être atteinte malgré les efforts réalisés dans les affiches de recrutement, les ciblant spécifiquement, lesquelles ont été aussi partagées dans des organismes communautaires dédiés aux pères dans le Grand Montréal. Un père aura finalement répondu à l'appel de la recherche. Il est intéressant de préciser que ce dernier aura été sollicité par sa conjointe après que nous ayons informé cette dernière de notre volonté de répartition égale entre les genres. Elle lui aura alors laissé sa place, considérant que c'était elle qui voulait participer de prime abord.

#### 4.3 Méthode de cueillette de données

L'entrevue est la méthode privilégiée pour recueillir le vécu des parents afin de « mettre au jour [leur] représentation du monde ». (Baribeau et Royer, 2012, p. 26). Pour pouvoir couvrir la pluralité des possibles, les questions émises lors des entrevues sont formulées de façon à ne pas insinuer des options ou être porteuses d'un jugement quant à certains parcours (Savoie-Zajc, 2009). Les thèmes suivants ont été abordés lors de l'entretien individuel : les données sociodémographiques, le couple coparental, le couple conjugal, la relation avec le système-école, la conciliation entre les deux sous-systèmes (conjugal et coparental) et le vécu parental durant la pandémie (*voir Annexe B*). Les entrevues ont duré entre 60 et 90 minutes. Elles ont été semi-dirigées afin de pouvoir s'adapter à l'ordre d'enchaînement des thèmes tels qu'abordés par les participant.e.s (Campenhoudt et al., 2017). Deux entrevues exploratoires ont été effectuées afin de tester la grille d'entretien au niveau du temps requis, de la compréhension des questions et afin de vérifier si d'autres questions auraient leur pertinence.

#### 4.4 Traitement des données

L'analyse thématique a été utilisée pour traiter les données obtenues durant les entretiens (Paillé, et Mucchielli, 2016). Une première analyse verticale a été effectuée pour chaque entrevue en procédant à une annotation thématique des verbatims retranscrits. L'arborescence de la catégorisation thématique a été réalisée selon les unités de sens qui sont ressorties des entretiens et portant sur les rubriques de parentalité, de conjugalité, de conciliation entre les deux rôles, de la relation avec le système-école, du vécu parental lors de la pandémie et du profil sociodémographique.

Une analyse transversale a ensuite été construite avec l'ensemble des entretiens menés auprès des parents afin de comparer les convergences et les divergences dans leur discours, de pouvoir analyser en profondeur celui-ci et d'agréger l'ensemble des résultats obtenus qui seront présentés au prochain chapitre (Paillé et Mucchielli, 2016). Ces derniers seront ensuite discutés en regard de la recension des écrits et du cadre conceptuel au dernier chapitre du mémoire. Cela permettra de proposer des pistes de compréhension de l'expérience de conciliation entre le vécu de conjugalité de ces participant.e.s avec celui de parentalité, et ce, en continuité avec leurs relations au système-école de leur.s enfant.s et du contexte pandémique.

#### 4.5 Considérations éthiques

Nous avons suivi la formation *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche*.

La responsabilité principale du chercheur concerne le respect des droits et du bien-être des personnes, respect qui se décline en quatre exigences : sauvegarder les droits, les intérêts et la sensibilité des sujets; communiquer les objectifs de la recherche et l'importance de leur collaboration; assurer la confidentialité ; et protéger l'anonymat afin d'éviter toute exploitation (Baribeau et Royer, 2012,p. 26).

Le formulaire de consentement a été remis en version papier à l'unique participante rencontrée en personne et par courriel aux autres participant.e.s dont l'entretien fut réalisé par vidéoconférence (voir *Annexe C*). Illes ont pu en prendre connaissance, poser leurs questions et le signer avant le début de l'entretien. Ceux et celles souhaitant recevoir la capsule de vulgarisation des résultats de la recherche ont aussi pu ajouter leur courriel au formulaire de consentement pour recevoir l'URL lors de la publication de la vidéo. Un montant de vingt dollars a été offert aux participant.e.s en remerciement de leur contribution. Le transfert de ce montant a été fait via courriel (Interac) avant le début de l'entretien. Une liste de ressources a également été remise aux personnes rencontrées afin qu'elles puissent savoir vers où se diriger advenant un besoin d'écoute ou de consultation psychosociale (voir *Annexe D*). Le formulaire signé a été récupéré par l'étudiante-chercheuse et placé dans un meuble tenu barré pour celui en format papier et dans un dossier spécifique à l'intérieur d'une boîte courriel Teams sécurisée pour les formulaires électroniques. Il

a été rappelé verbalement aux participant.e.s qu'elles peuvent cesser en tout temps l'entrevue de même que refuser de répondre à une ou des questions. Lors de la retranscription, par souci de confidentialité, toute composante nominative a été rendue anonyme et des pseudonymes ont été utilisés pour identifier les personnes rencontrées. Lors de l'avis d'acceptation officielle du mémoire, les enregistrements et les documents nominatifs seront détruits tout comme le compte Facebook créé dans le cadre du recrutement.

## CHAPITRE 5

### RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus suite aux entretiens effectués, soit ce que les participant.e.s ont dit sur la parentalité, la conjugalité, la conciliation entre ces deux rôles, leur lien avec le système-école et leur vécu en temps de pandémie de COVID-19. Les résultats seront présentés en lien avec les objectifs de recherche qui vise à explorer le processus de conciliation des parents d'enfants d'âge scolaire entre leur rôle de parent et de conjoint.e en lien avec l'école et plus spécifiquement :

- explorer les rôles joués par l'adulte parent et conjoint.e
- explorer les règles qui sous-tendent la conciliation entre les rôles conjugal et parental
- explorer les frontières et comment elles sont négociées
- explorer les interinfluences entre les systèmes famille et école
- explorer la satisfaction à l'égard de la conciliation conjugal-parental.

#### 5.1 Profil sociodémographique

Au cours des mois de juin à octobre 2022, six participant.e.s ont été rencontr.e.s individuellement afin de participer à l'entretien de recherche. Cinq femmes et un homme constituent l'échantillon de cette recherche. Lors de l'entretien, toutes les personnes rencontrées sont en couple avec une personne du sexe opposé. Dans un cas, au moment de l'entretien, un couple est en processus de séparation, mais poursuit la cohabitation sous le même toit. Un participant a un enfant, quatre en ont deux et une participante en a trois. Toutes les personnes rencontrées et leur partenaire ont un emploi et une participante est simultanément aux études et en emploi. L'ensemble des personnes rencontrées travaille à temps plein, que ce soit les participant.e.s ou leur partenaire, et un peu moins de la moitié fait plus de quarante heures par semaine. Les personnes participantes sont en couple depuis au moins 11 ans jusqu'à plus de 20 ans (médiane de quinze ans et demi). Les enfants des participant.e.s ont entre sept et quatorze ans.

Chacun.e a minimalement un enfant allant au primaire entre la troisième et la sixième année. Toutes les personnes rencontrées habitent la région du Grand Montréal.

#### 4.2 La conciliation conjugale-parentale en contexte de pandémie de COVID-19

La recherche aura permis de voir un thème émergent dans le discours des personnes rencontrées. La pandémie de COVID-19 est venue nuancer les propos en amenant des impacts positifs et négatifs sur la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e. La prochaine section présente les éléments du contexte de pandémie qui ont eu une influence sur la conciliation effectuée par les participant.e.s. Ces nuances seront ainsi à prendre en compte pour les résultats subséquents.

##### 4.2.1 Le contexte pandémique et ses retombées favorables sur la conciliation conjugale-parentale

La presque totalité des personnes rencontrées a dit que les périodes de confinement durant la pandémie de COVID-19 les ont amenées à passer plus de temps en famille. Les participant.e.s ont indiqué que ce temps familial a amené de la créativité dans la façon d'être ensemble, telle que le mentionne une participante.

Ça, c'est une chose. Ça me fait beaucoup rire parce qu'ils nous en parlent souvent. Le plus bel Halloween qu'ils ont passé, c'est l'Halloween 2020. (rire) Parce qu'on a... On l'a fêté chez nous. J'avais... Tsé j'avais organisé une chasse aux bonbons sur le terrain. J'avais fait un quizz. Tsé un quizz dans lequel ils pouvaient gagner des bonbons. On avait regardé un film d'horreur. Bin horreur... un film...

**Pour enfants.**

(rire) C'est ça, exactement. Fait que ça là, cet Halloween-là, ils en parlent encore tsé. Fait que il y a comme des choses qu'on a faites tous ensemble quand on a tsé... C'est un peu cliché parce qu'ils nous disaient toujours il faut se réinventer, il faut se réinventer, mais tsé on l'a fait un peu, d'une certaine façon. On a fait plein d'affaires qu'on aura peut-être pas faites ensemble. (P3)

Dans la même perspective de proximité, une participante note que cela lui aura permis de se rapprocher de son conjoint.

Donc, c'était... Ça nous a appris à vivre ensemble la pandémie, je pense. La pandémie, vraiment, à faire des concessions dans la vie de famille, mais très très importantes. (...) Notre immigration ici nous a permis de nous rapprocher, donc je parle de mon couple à ce moment-là. Et mon mari et moi. Mais la pandémie aussi a joué un rôle. (P1)

Ce sont tous.les les participant.e.s qui confient avoir passé plus de temps avec leurs enfants en raison des modalités de confinement avec l'école en vidéoconférence.

Bien on a eu comme... on a eu deux ans constamment ensemble. Constamment euh... bon on avait, comme je te disais, on avait une maison de campagne à (nom de la ville), fait que on a fait installer l'internet puis euh... on est restés là pendant les trois premiers mois. Les trois ensemble. Ça a fait en sorte qu'on a été très près. On était toujours... ouin on était toujours ensemble. (P4)

#### 4.2.2 Le contexte pandémique et ses retombées défavorables sur la conciliation conjugale-parentale

La pandémie de COVID-19 a cependant eu aussi des impacts négatifs pour les couples et familles des personnes rencontrées. La promiscuité engendrée par la cohabitation est décrite par presque toutes les personnes. Ainsi, le fait de conjuguer le télétravail et l'école à la maison a été complexe et pouvant créer des moments de tension.

Oui. Euh... bien je pense que déjà d'être tout le temps, tout le temps, tout le temps à la maison et ensemble ça... Des fois ça... Des fois ça allait...(rire) Je pense que pour [mon] mari c'était trop là. Euh... Lui, il avait plus son espace.

**Ouais.**

Il n'y avait pas assez de solitude en fait. (rire) Parce que même s'il allait dans sa salle, nous, on était tout le temps-là euh...

**Il vous entendait.**

...dans la maison. On était quand même tout le temps dans la maison. (P2)

Presque toutes les personnes rencontrées mentionnent la complexité de trouver du temps conjugal durant la pandémie étant donné la présence accrue des enfants à la maison et l'impossibilité de faire une sortie à l'extérieur en raison de la fermeture des lieux de loisirs durant la période de confinement. Cependant, un participant mentionne l'adaptation à la situation dans sa relation conjugale. Une autre participante, pour sa part, explique avoir vécu un effet négatif à cause de l'absence de son conjoint.

Puis malgré tout, on allait prendre une marche sur le rang. Quand elle va se coucher, on peut passer un peu de temps ensemble devant le foyer.

**Oui.**

On faisait avec ce qu'on avait. (P4)

Ouais. Bien tsé... On dirait que... Avec les enfants, ça nous a donné un choc, mais la

pandémie nous a... complètement magané on va dire. Parce que lui il passait plus de temps au travail. (P6)

La moitié des personnes rencontrées note l'augmentation de la charge à la maison en temps de pandémie de COVID et la présence accrue des enfants lors de la fermeture des écoles.

Puis après on a de jeunes enfants que eux, ils restent plein d'énergie même s'ils ont pas le droit de sortir. Ils ont toute cette énergie de vie. Elle ne change pas. Heureusement d'ailleurs. (...) Donc euh, oui après je pense que ça fait beaucoup de choses à gérer. Voilà. Deux jeunes garçons. Il a fallu beaucoup gérer ça. (P2)

La fermeture de certains services et lieux durant la pandémie a entraîné une réduction des événements sociaux et des possibilités de certains loisirs. Cette fermeture est mentionnée comme un impact négatif chez la moitié des personnes rencontrées.

Donc tsé, la pandémie là-dessus, ça a été... ça a été difficile aussi parce qu'il y avait... . Tsé même quand les activités ont commencé à... bien quand l'école a repris tout ça, bien il y avait pas de... pas de sortie vraiment possible. Il n'y avait pas vraiment de loisir possible à faire, pas de sport, pas de... pas de sortie. Donc tsé, c'est sûr que ça a été plus difficile en même temps. (P3)

La complexité au niveau de la gestion du temps s'est vécue aussi par le fait que chez une minorité de personnes rencontrées, une des deux personnes du couple a besoin de plus de temps seule que l'autre partenaire amenant une différence de besoins dans le couple conjugal.

Pour lui, il y a pas de souci. Il va enlever son match puis on va regarder ensemble. Mais non. J'avais besoin d'être comme dans ma petite bulle seule sous ma couverture avec mon cellulaire ou... Donc ça a pu causer des... Et je pense qu'il n'arrivera jamais à comprendre que j'ai besoin d'être avec moi-même. Que... que je fais comme ça parce que j'ai besoin de me refermer sur moi. C'est... Donc euh... Oui, vers la fin ç'a vraiment été très tendu de mon côté à moi. (P5)

Pour une famille, les deux parents ont perdu leur emploi travaillant dans le domaine des arts. Une participante (P6) soulève l'enjeu de la santé mentale en nommant que la pression induite au travail en temps de pandémie a amené son conjoint à développer un problème de consommation comme cité précédemment.

Ainsi, le discours des participant.e.s a permis de dresser le portrait d'un couple coparental perçu en constant apprentissage, étant donné les défis du quotidien, ce dernier visant à répondre aux besoins des enfants. Selon les participant.e.s rencontré.e.s, la complémentarité du couple coparental s'exprime à travers une répartition genrée des rôles (soin par les mères, autorité et loisirs par les pères). Sur le plan conjugal, le couple est décrit comme une équipe portée par l'amour, le soutien de l'autre et l'implication dans la recherche de solutions. La stabilité y est perçue comme soutenante et le manque de temps comme nuisible. Au quotidien, le repos et le temps en famille, lors de la fin de semaine, ressortent des résultats, tout comme le fait de ne pas parler des enfants devant elleux ainsi que le caractère répétitif du temps des devoirs. La culpabilité ou le malaise venant de la perception de ne pas passer assez de temps avec leurs enfants ressort aussi chez plusieurs participant.e.s. Ces éléments vécus sur les plans de la parentalité et de la conjugalité amènent un niveau de satisfaction de la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e qui varie chez les participant.e.s. Cette conciliation est simplifiée par le fait de faire des leçons au lieu des devoirs ou par le fait d'en avoir moins à faire réaliser aux enfants. La vie professionnelle a aussi un impact lorsqu'elle raréfie le temps personnel. La pandémie de COVID-19, pour sa part, a augmenté la charge des familles tout en réduisant leurs possibilités de loisirs. Ces résultats seront analysés par l'entremise des chapitres de la problématique et du cadre conceptuel.

#### 4.3 Des individus sous pression

Lors des entretiens, la rareté du temps et le manque d'énergie a transparu. Ainsi, en début d'entretien, une participante s'est arrêtée et a demandé de réentendre la question avouant du même souffle qu'elle essayait de combiner l'entretien de recherche avec une autre tâche : *Ah, à froid comme ça, comment je me décris comme parent? Je suis une... Désolée j'essaie de faire deux choses en même temps, ça ne marche pas. Quel genre de parent je suis? (P3)*

Pour une autre participante, bien qu'elle vivait une fatigue par un horaire chargé, elle tenait à participer à la recherche afin de contribuer à éclairer la conciliation travail-famille qui s'inscrit dans un rapport inégalitaire dans son couple :

Ben parce que mon idée de participer à cette activité m'est très chère, c'est d'améliorer. Parce que.... On a vécu avec la pandémie, mais aussi les femmes, on a

une charge plus lourde et il [conjoint de madame] ne le reconnaît pas. (...) Plus souvent je me suis vue obligée à faire des recherches pour montrer des écrits à mon copain pour qu'il me croie. Parce que sinon il ne me croit pas. Il faut tout appuyer. (P6)

Ce manque de temps et d'énergie est à prendre en considération pour les prochaines sections afin de nuancer la complexité du processus de conciliation effectué par les participant.e.s.

#### 4.4 La parentalité au cœur de leurs préoccupations

La prochaine section présentera les résultats en lien avec la parentalité. Il sera ainsi question de ce que les personnes rencontrées ont dit par rapport aux croyances liées au rôle de parent, à la coparentalité, à leur vision du partage des tâches et à leurs descriptions des mères, des pères et des enfants.

Dans le discours de la majorité des participant.e.s rencontré.e.s, la parentalité est décrite comme un rôle en apprentissage continu. Les participant.e.s qui en parlent utilisent les termes de « progression », d'« amélioration », de « cheminement » ou encore « de faire de son mieux » : *Voilà, après je pense que j'ai quand même... Je trouve que j'ai beaucoup progressé. (...) Puis en même temps je me dis... En même temps, je vois les petites choses qui sont pas des petites choses, mais qui seraient améliorées en même temps. (P2)*

La quasi-totalité des participant.e.s donne des exemples de défis du quotidien issus de leur expérience parentale venant attester de leur remise en question et de l'évolution de leur rôle : *Mais il y a toujours des défis. J'essaie de les surmonter, de la... de la meilleure façon en allant chercher de l'information. En faisant... en donnant le mieux. (P6)*

La majorité des participant.e.s pensent aussi que le rôle parental doit passer devant le rôle conjugal. Cela les amène à prioriser le temps passé avec les enfants sur le temps passé seul.e avec leur conjoint.e.

Je ne vois pas... je préfère que ça... que cette activité soit partagée. Je ne me vois pas partir dans un restaurant juste tous les deux. Je vois mal pourquoi les enfants n'y seraient pas. J'aimerais partager l'activité avec eux en fait. Je me dis après ils vont

grandir. On va avoir le temps. On va s'ennuyer (rire) d'eux. On va s'ennuyer juste à être nous deux. (P5)

Le participant rencontré, quant à lui, entretient une conception différente de la parentalité, soit que le duo conjugal doit être considéré comme aussi important que le duo parental. Il se questionne sur la part d'énergie des femmes quant à l'aspect conjugal, étant donné la fatigue présente due au rôle de mère.

Mais après ça, je pense que... je pense que les femmes doivent euh... doivent se questionner peut-être sur comment est-ce que je peux rester une femme aussi et ne pas être juste une maman. Puis après ça, si c'est ce que tu veux vraiment, bien tu vas le mettre... tu vas porter des actions pour que ça arrive. Mais si tu es bien dans ton rôle de maman, puis que ça t'arrange que l'autre ne te touche pas parce que tu es trop occupée... (P4)

Lorsqu'il est question du rôle parental, six aspects ressortent du discours des participant.e.s. Le plus notable, présent dans le discours de tous les participant.e.s, que ce soit implicitement ou explicitement, est de devoir subvenir aux besoins de l'enfant : *Et puis je me défonce beaucoup pour pouvoir subvenir à leurs besoins. (P1)* Les exemples nommés par les participant.e.s qui n'abordent pas textuellement cet aspect sont reliés à la préparation des repas, la préparation des lunches, les soins d'hygiène, la planification et les achats pour les enfants. Dans l'entretien de la participante citée, l'enjeu financier est aussi important : elle se *défonce* au travail pour pouvoir payer le nécessaire à ses enfants.

Il est aussi question chez les deux tiers des participant.e.s d'aider l'enfant à développer son plein potentiel. Bien que nommé explicitement chez une seule participante, les autres personnes rencontrées y font allusion par le fait de vouloir développer les compétences scolaires et individuelles de leur enfant : *J'essaie aussi de leur inculquer différentes valeurs et tout ça, différentes capacités, différentes compétences, aussi là pour qu'ils deviennent de plus en plus autonomes là. (P3)*

Chez une minorité de participant.e.s, leur rôle est décrit comme devant faire ce qui est bon pour la famille, de veiller sur les enfants et de leur mettre des limites : *À un moment donné, il faut vraiment mettre... mettre les limites à la bonne place et tout ça. (...) Je pense aussi que c'est une*

*bonne chose parce que les enfants ont besoin de ça aussi. Ils ont besoin de savoir qu'il y a des limites. Et... À ne pas franchir. (P1)*

#### 4.5 Leur vision de la coparentalité

Chez tous les participant.e.s, leur duo est décrit comme composé de deux personnes complémentaires. Cette complémentarité se vit par la prise de relais de l'autre parent en poursuivant la routine ou en effectuant une action à la place de l'autre au besoin : *Mais tsé sinon je trouve qu'il [le conjoint] ... qu'il va aussi être... tsé comme il me connaît, il... il prévient là tsé. Il va faire des choses quand il sait que c'est ce que j'aurais fait normalement tsé. (P3)* La complémentarité se concrétise aussi par la différence dans l'interaction envers l'enfant : *Après, je pense, on est vraiment complémentaires. Je pense... question parentalité, on est vraiment... il est très à cheval sur des choses et je suis très laisser-aller sur ces mêmes choses. Puis je suis très à cheval sur des choses et il est très laisser-aller. (P5)* Une autre participante note les concessions que demande cette différence dans l'éducation des enfants vu qu'elle est partagée entre deux adultes (son conjoint et elle) ayant des différences de perception et quant aux pratiques parentales : *Et qu'il faut accepter aussi que l'autre, mais ça va peut-être déboucher sur une autre question et... Il faut accepter que l'autre fasse avec nos enfants qui sont à nous deux, mais que l'autre fasse sa façon. Ce n'est pas la nôtre. Ça, c'est difficile. (P2)*

Ainsi, le fait que ce ne soit pas toujours ses propres volontés, mais parfois celles de l'autre qui soient appliquées envers les enfants revient dans le discours de la majorité des participant.e.s. Cela amène certaines participantes à faire des critiques à l'endroit de leur partenaire au niveau des pratiques parentales : *Ah, il me dit souvent que je suis trop... mmm... Je ne suis pas assez stricte avec eux. (P1)* Ainsi, lorsqu'il est question d'écart dans le type d'interaction à avoir avec l'enfant, la pratique de l'autorité et le niveau d'investissement de la relation reviennent comme source de désaccord. À la question de comment son mari la décrirait, une participante mentionne qu'il la trouve trop investie par rapport aux enfants : *Qui veut trop faire, je pense. Vous avez commencé avec la question la plus dure, mais... (essuie une larme) mais ça va. Je pense que... oui il pense que je veux trop bien faire et... oui. Et que je suis trop sur son dos parfois. (P5)*

La coparentalité se vit dans la répartition des tâches que chacun.e fait pour les enfants tout comme d'amener une discussion, voire une négociation, sur la manière de faire ces tâches. Une différence entre les mères et les pères, dans l'exercice de la parentalité, est aussi observable par les exemples fournis. La prochaine section présentera cet aspect.

Dans la majorité des discours, les mères sont associées aux activités de soins et de tâches relationnelles.

Tsé pour planifier toute la... la maisonnée. Je prends beaucoup ça à ma charge. Je pense que là-dessus on est un couple assez cliché. Tsé là c'est que la femme organise puis le père... le père fait. (...) Euh j'ai quand même l'impression que la charge mentale est plus vers... tsé c'est plus moi qui l'a là. Dans le sens où, c'est ça... Les enfants vont toujours venir vers moi en premier pour répondre à leurs questions. (P3)

Les pères quant à eux sont associés dans la majorité du temps à l'autorité, aux périodes de jeu avec les enfants et aux tâches de rénovation ou d'entretien de la maison.

et puis après euh... comment on travaille ensemble? Bien je dirais que lui, il a le côté plus autoritaire et en même temps il est très câlin. Il participe. Il fait beaucoup d'activités avec eux. Par exemple, il essaie... Il fait beaucoup d'activités à l'extérieur avec eux. Et puis euh... et puis il fait faire les devoirs très régulièrement. (P2)

Deux participantes nomment explicitement la lourdeur de la charge mentale les ayant motivées à vouloir participer à la recherche. Une participante note la capacité du père d'exercer les tâches relatives aux enfants, mais son inaction en sa présence.

Mais quand j'ene suis pas là. Il est un bon père.

**Ah ok.**

Oui c'est ça. Il est capable de jouer. Il joue avec les enfants. Il fait des jeux. Il les amène... Il fait beaucoup d'activités à l'extérieur. Je ne suis pas ici dans la maison. Quand je suis dans la maison, on dirait qu'il voudrait rien savoir des fois. (rire) (P6)

Chez une minorité, les tâches sont autant faites par le père ou la mère, selon la personne disponible et selon les règles familiales en place. Dans une famille, le père aide le fils et la mère la fille pour les devoirs. Le parent n'aidant pas aux devoirs fait alors le souper : *Bien ça dépend de l'enfant qui a besoin d'aide, c'est qui qui va faire les devoirs et c'est qui qui va faire le souper.* (P5)

Les prochaines sections présenteront plus en détail la description des caractéristiques ressorties dans les discours des participant.e.s sur les mères, les pères et les enfants.

Tous les participant.e.s utilisent dans leur discours des termes positifs pour qualifier la mère dans le duo. Les termes *attentionnée*, *soucieuse* et *présente* reviennent dans la majorité des discours et par des exemples. On retrouve aussi des mots dans le champ lexical d'*ouverture*, de *compréhension*, de *dialogue*, de *création de liens*, de *compétence*, et de *prévoyance* dans ces descriptions. Ainsi, l'une des participant.e.s, pour se décrire, dit qu'elle tâche de créer du lien avec ses enfants en étant présente pour eux : *J'essaye de faire de mon mieux, mais... Ça veut dire comment je me décris comme parent... Donc... Je suis une mère qui essaye le plus possible de créer des liens, de trouver du temps pour ses enfants parce que c'est important.* (P1)

La majorité des personnes rencontrées utilisent aussi des caractéristiques négatives pour décrire les mères. On y note une difficulté à mettre des limites ou à faire preuve d'autorité. La fatigue et les remises en question sous l'angle du doute sont aussi présentes. De plus, c'est la culpabilité qui est la plus souvent explicitement mentionnée par les participantes en parlant d'elles-mêmes : *Je suis un parent qui culpabilise facilement sur le « oh je ne passe pas assez de temps avec mes enfants. »* (P3)

Les personnes rencontrées utilisent majoritairement des caractéristiques par la négative pour décrire les pères. Par exemple, il est question d'un père qui ne « cède jamais », d'un autre qu'on doit « pousser[r] constamment » à agir au niveau parental ou d'un troisième qui est décrit comme n'abordant pas certains sujets d'emblée.

*Et donc c'est moi qui est obligée de lui dire : « Est-ce que tu peux faire ça. Est-ce que tu peux faire ça? » Puis... Ça met une... Mais oui il est un bon père. Il s'occupe bien et... mais on... on dirait que lui pense toujours... Il a toujours... Il m'a toujours dit : « Je ne peux pas m'occuper des autres si je ne suis pas bien moi-même. » Puis c'est vrai, mais tu ne peux pas mettre cette phrase euh... dans des petits... avec des petits enfants, des personnes plus vulnérables, qui ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes.* (P6)

*Euh... je... Des fois, je trouve qu'il ne prend pas... parce qu'on a trois garçons là. Ce que j'aurais à lui reprocher, c'est que je trouve que des fois il ne prend pas son rôle de... de... de père tsé pour l'éducation plus en lien avec les choses de garçon je*

*dirais. Disons un peu l'apprentissage de la puberté, de ces choses-là. C'est... c'est la maman qui doit couvrir ça alors que je ne connais pas grand-chose à tsé... (P3)*

Un autre élément qui revient dans la moitié des discours est d'associer les pères à l'autorité ou à les décrire dans des comportements dits conservateurs : *Mais si lui répond [à une question de l'enfant], je vais trouver ça très conservateur, très... très... très stricte. (P5).*

Dans quasiment tous les discours, le terme « présent » ou « investi » ressort pour qualifier les pères : *Je trouve que j'ai un papa bien investi là tsé quand même dans son... dans son rôle de papa. (P3)*

Les caractéristiques des enfants sont toutes différentes sauf pour l'autonomie. Ainsi, le fait que les enfants soient plus autonomes en ayant pris de l'âge revient dans le discours de la totalité des participant.e.s : *Fait que la dynamique change tranquillement. Elle devient de plus en plus autonome. (...) Ça fait partie de la transition là. Tsé. Douze ans, elle commence à être plus autonome. (P4)*

#### 4.6 La conjugalité vue par les participant.e.s

La prochaine section traite du sous-système conjugal. Il sera ainsi question de la conception et du caractère évolutif du couple conjugal tout comme de ce qui est aidant ou nuisible et la description du partenaire sur le plan conjugal.

##### 4.6.1 Leur conception du couple conjugal

Le couple conjugal réfère, dans le cas des participant.e.s rencontré.e.s, au couple qui a précédé le couple coparental et qui relève de la sphère amoureuse. Les caractéristiques avancées par les participant.e.s seront la présence de l'amour, le fait de faire équipe, la réunion de deux personnes différentes et qui cohabitent ensemble.

Ainsi, pratiquement toutes les personnes rencontrées mentionnent l'amour comme caractérisant un couple conjugal peu importe sa forme ou le contexte : *Euh... Ben, je dirais d'abord deux personnes qui s'aiment. (P2).* Aussi dans pratiquement toutes les rencontres, la notion de « faire

équipe » ressort dans la définition de ce qu'est un couple : *Bien, être en couple c'est... Euh... Avec une famille, je dirais que c'est... c'est former une équipe avant tout. (P4)*

Cette équipe est souvent associée au projet familial et aux tâches à faire en commun.

Bien il [le couple] est vraiment focussé sur les enfants. Je dirais pas qu'on est seulement parents... mais on est deux personnes euh... qui... On s'est connu à la base puis on s'est aimé. On s'est marié. Mais là, actuellement, on est, je pense, plus parents. Je vais tourner autour du pot pour pas dire, mais si je pense vraiment, on est vraiment plus parents. (P5)

La troisième caractéristique revenant cette fois-ci dans la majorité des discours est l'aspect de la rencontre de deux personnes différentes. Cette différence peut se vivre par la culture, l'historique familial, les perceptions ou les opinions, les intérêts, etc. Une majorité mentionne que cette différence est mise en évidence par la présence des enfants et par les discussions et situations que la parentalité amène.

Mais euh... la cohabitation puis les enfants font paraître les différences. Et là je pense aussi que vu qu'on s'est connus assez jeunes, on n'a pas grandi de la même façon. On n'a pas mûri de la même façon. (...) Que là même si on est différents, on le sait : on pense différemment. Notre vision du monde est différente. (P5)

Chez la moitié des personnes, le couple conjugal est aussi explicitement associé au partage d'une cohabitation et d'une intimité sur le plan physique et sexuel.

On partage des choses communes, une amitié forte plus une intimité. C'est ça être en couple. Je pourrais habiter avec quelqu'un, pas vivre cette intimité-là, je ne serais pas en couple, mais je vivrais avec. Je pense que c'est juste le... l'aspect intimité qui vient s'ajouter à... à une base d'amitié. (P4)

#### 4.6.2 Le couple conjugal considéré par elleux comme un processus en évolution

Les caractères évolutif et changeant du couple conjugal sont présents dans tous les discours. Une minorité aborde les épreuves et les étapes de vie amenant le couple conjugal à passer à travers des hauts et des bas. Une participante (P2), se décrivant chanceuse d'avoir sa famille et amoureuse de son conjoint, note tout de même le caractère imprévisible du futur de la relation.

Je pense que on sait... Déjà on se le dit, mais je pense qu'on sait euh... On sait pas ce que l'avenir nous réserve. Je ne sais pas si on restera toujours ensemble. (...) Je pense que... Voilà, je pense que... peut-être que c'est pas toujours... je pense que... il y a des... on peut encore progresser parce que je ne sais pas si c'est vraiment si bien équilibré. Je pense que pour ma part euh... je peux essayer. (P2)

Une minorité de personnes abordent le fait que le temps améliore la relation en permettant de mieux connaître l'autre et d'avoir appris à être ensemble.

En y repensant, il y a plus que quinze ans, quand je l'aimais, j'aimais la personne que je m'étais imaginée qu'il était. (rire) C'était pas lui. C'était pas lui. Donc là se dire aujourd'hui que je connais tous ses défauts, puis qu'il y a beaucoup de choses qui m'énervent. Puis que... mais que je continue de vouloir être avec lui, pour moi c'est là où on commence réellement à s'aimer. C'est quand le fantasme n'est plus là, puis qu'on le voit réellement. (P5)

Pour une personne rencontrée (P6), comme ces caractéristiques n'étaient pas présentes au sein du couple, elle a choisi de se séparer :

Ah bien c'est... c'est... Ça marche pas. (rire nerveux) Ce n'est pas une équipe. C'est ça. C'est... c'est... je ne sais pas... C'est quoi. Comme une formulation comme une espèce de monstre bizarre... Puis c'est ça.

**Ça fait depuis combien de temps que ça s'est transformé?**

Ça fait... ça fait quelques années, mais j'essaie... de... de... d'arranger, de mettre du miel et je pense que lui aussi en ce moment, mais... Depuis le début de cette année on s'est dit non, ça ne marche pas. (P6)

#### 4.6.3 Ce qui, selon les participant.e.s, aide le couple conjugal

Les personnes rencontrées ont toutes fait part de caractéristiques contextuelles et relationnelles aidant le couple conjugal, soit la complicité, le soutien, l'affection et la stabilité. Ainsi, la stabilité du contexte et de la relation est abordée par une minorité de personnes rencontrées : *Mais depuis qu'on est ici, on a beaucoup plus de stabilité. Puis, ça consolide davantage notre relation. (...) On se voit tous les jours. On se lève, on... On parle toujours ensemble. Ça va mieux. (P1)*

Bien que cela ait été nommé dans la définition de ce qu'est un couple conjugal, la cohabitation ressort aussi comme favorisant le couple conjugal. Cependant, tel que nous le verrons dans la section sur l'impact de la pandémie de COVID, cette variable doit être nuancée. Le fait de partager un ou des projets communs est aussi favorable pour le couple conjugal. Les personnes

amenant ce point soulevaient que le projet familial, via le fait d'avoir des enfants, est aidant : *C'est quelque chose qu'on s'occupe les deux. Peut-être qu'il y avait de ça aussi là-dedans qu'on... qu'on travaille en équipe, surtout quand elle était bébé naissant. (P4)*

Au niveau relationnel, la complicité entre les membres du couple conjugal est exprimée par des exemples chez quasiment toutes les personnes rencontrées. Cela se reflète par la communication et la compréhension partagées par le couple conjugal.

Mais tsé, on a plus de sollicitude l'un envers l'autre tsé. Donc, ça honnêtement, tsé le fait... Tsé il comprend dans quelle situation je suis. Je le comprends dans quelle situation il est. Puis tsé là-dessus on s'épaulé. On se [reproche] pas les choses. Fait que ça, je pense que ça aide énormément. (P3)

Soutenir l'autre dans ses projets et ses défis professionnels ou personnels ressort aussi chez la majorité des personnes rencontrées dans les exemples donnés : *Donc... Et puis, c'est quelqu'un aussi qui, professionnellement, me supporte beaucoup. Il me pousse à aller plus loin. Le plus loin, le plus loin possible. Il m'accompagne dans mes projets. (P1)* Une participante n'ayant pas accès à ce soutien dans le couple conjugal nomme que soutenir l'autre est un choix. Selon elle, ce soutien peut se concrétiser seulement si la personne souhaite le faire : *Aussi, c'est... c'est la volonté. Si je veux qu'on soit quelque chose avec l'autre personne, je vais le faire. Je vais trouver le moment. (P6)*

Une minorité de personnes rencontrées nomment l'importance des gestes d'affection, de la communication et d'accepter l'autre avec ses qualités et ses défauts. Ainsi, une participante (P2) abordera l'acceptation de l'autre qui est présente au sein de sa relation de couple :

Mais en tout cas, à chaque jour, je pense qu'on sait que on est aimé pour ce qu'on est et que... Et que... Bien lui me le dit souvent parce que il dit que il a mauvais caractère, mais... Que euh... Ben, chacun a sa personnalité euh... On vit pas toujours les mêmes choses au même moment que... On a pas les mêmes, forcément les mêmes envies ou... Euh... mais que ce lien ténu permet que l'autre puisse être quand même, comme il est. Que ça va pas... ça va pas engager... Ça va pas réduire l'amour qu'on porte. (P2)

#### 4.6.4 Ce qui, selon les participant.e.s, nuit au couple conjugal

La dynamique du couple conjugal peut être affectée, selon les personnes rencontrées, par des caractéristiques contextuelles ou individuelles qui influencent les comportements et la communication dans le couple et, plus largement, dans la famille. Ainsi, sur le plan individuel, une personne (P6) nomme l'impact de la consommation de son conjoint.

Et là avec la pandémie, ça lui... ça lui a remis en question. Ça l'a fait tellement travailler. Et aussi se réfugier... Il a commencé à prendre de l'alcool. Le pot est devenu légal. Donc il a commencé à fumer. Puis, toutes ces choses n'ont pas aidé.(...)Oui. J'ai pris soin de lui, mais à un moment donné je lui dis « Je ne peux pas. Je dois prendre soin de moi. » Puis... (P6)

Par rapport au contexte, la moitié des personnes nomme que le fait d'avoir des enfants complexifie la relation du couple conjugal par les discussions que cela apporte et en venant réduire le temps disponible pour ce sous-système.

*Je pense qu'on aurait moins de disputes si on avait pas d'enfant. C'est évident parce que je pense que d'ailleurs... je pense d'ailleurs que la source de nos disputes vient de nos enfants. Je ne suis pas sûre qu'on ait euh... des sujets de dispute qui soient pas nos enfants. (rire) Je crois pas. Il faudrait que je réfléchisse, mais je ne crois pas. (P2)*

Dans le même ordre d'idées, le fait de vivre une période d'adaptation en temps de pandémie est ressorti chez toutes les personnes rencontrées. Le vécu récent de la pandémie et le souvenir de la période de la petite-enfance ont alors été nommés. La pandémie a demandé aux couples de s'adapter. Cette période sera d'ailleurs présentée plus en détail subséquemment.

Le contexte professionnel est aussi nommé comme source d'enjeu pour le couple conjugal chez la moitié des personnes rencontrées en raison du nombre d'heures de travail venant réduire le temps personnel et donc le temps relationnel avec le ou la partenaire. Une participante (P6), expliquant la détérioration de son couple conjugal, soulève l'implication grandissante de son conjoint au travail.

Donc il a commencé à accepter.... À prendre plus... à donner plus d'importance à son travail. Bien il a toujours donné plus d'importance à son travail. Sauf que là... Ils

l'ont toujours adoré. On dirait qu'il se mettait dans des projets où il fallait qu'il soit au travail pendant dix, onze heures par jour. (P6)

Une minorité de participant.e.s nomme toutefois vouloir s'investir davantage au travail vu l'autonomisation des enfants et ainsi gagner du temps par la diminution des tâches de soin à effectuer.

Cependant, les éléments complexifiant la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e peuvent être perçus sous l'angle de l'apprentissage et de l'évolution. Ainsi, une participante (P1) nuance les difficultés vécues en nommant que le couple conjugal s'améliore par la résolution des défis rencontrés.

Au fil du temps, avec toutes les... tous les échanges qu'on a dû avoir par rapport aux différents problèmes qu'on a traversés ensemble. (...) Puis... moi aussi... On s'est rendu compte qu'on voulait... Les deux on voulait continuer. Et puis... Tu comprends qu'on a pu discuter de pas mal de choses. Que j'ai pu comprendre, mieux le comprendre, mieux le connaître. Puis c'est ce qui nous a permis aussi d'améliorer notre relation, notre vie de couple. (P1)

#### 4.7 Ce que les participant.e.s nous disent de leurs relations avec l'école

Cette section présente les résultats relatifs à la relation entre le système familial et celui de l'école. La description de l'école, de l'enseignant.e, des devoirs, le service de garde et l'implication des parents seront les thèmes présentés.

##### 4.7.1 Description de l'école à travers leurs yeux

La minorité des personnes mentionnent que l'école de leurs enfants est publique. Une famille envoie ses enfants à l'école privée, une à l'école alternative et une autre à une école spécialisée en musique. Une participante ne qualifie pas le type d'institution scolaire de ses enfants. Mis à part une participante (P6) qui nomme les défis de l'école publique et une autre (P5) mentionnant un désaccord avec le type d'usage des technologies, tous les autres participant.e.s ont des commentaires positifs pour décrire l'endroit fréquenté.

C'est une école publique. Donc euh... Bien... Je pense que.... C'est ça. Il n'y a pas beaucoup de... Quand je dis publique... c'est que... Bien avec toute la réalité qu'on connaît des écoles. Les places sont surchargées et des choses comme ça. Ce n'est pas

négatif parce qu'elle.... Pourquoi je dis une école publique, mais... mais... (P6)

Si elle finit son plan de travail, elle peut prendre un ordinateur et sortir dans le corridor. Et là, elle peut écouter des chansons. Elle peut tout faire. Il n'y a aucun contrôle. Il y a aucun suivi. À moi, ça m'a enragée sincèrement. Et puis, ses amies qui à onze ans lui montraient leurs réseaux sociaux puis... Je trouve ça irresponsable de la part de l'école de laisser, de ne pas sensibiliser. (P5)

#### 4.7.2 L'enseignant.e : un point de vue nuancé par le contexte pandémique

Lors de la description de l'enseignant.e, la moitié des personnes rencontrées utilisent le terme « rigoureux.se » ou « strict.e » et dans tous les cas, les personnes décrivent l'enseignant.e comme compétent.e : *Puis là cette année, la prof elle est plus euh... Elle fait plein de trucs, puis elle... enfin... très rigoureuse donc euh... (P2)*. Dans tous les discours, les personnes ont nommé que leur enfant avait une bonne relation avec leur enseignant.e : *Puis euh... Cette année, la tutrice, elle l'adorait. (P4)*

Bien que la relation avec l'enseignant.e soit toujours décrite comme positive, des personnes nomment la distante relationnelle vécue en raison du peu d'interactions et du mode virtuel préconisé en raison de la pandémie. Ainsi, les communications avec les parents, outre lors des réunions de début d'année ou de bulletin, sont faites prioritairement par courriel. Une seule participante nomme avoir appelé l'enseignante considérant une inquiétude au niveau des devoirs : *Oui et parfois elle n'a pas de devoir. Elle n'a pas... J'ai appelé son école, sa professeure pour lui demander si c'est bien : « Je suis en train de faire ça. Est-ce que c'est correct? Parce que chez moi c'est une heure ou deux heures par jour. » (P6)*

De plus, la moitié des personnes rencontrées nomme qu'en dehors des rencontres de début d'année et de bulletin elle ne communique avec l'enseignant.e qu'en cas de problématique : *Puis c'était le style de l'enseignante-là qui devait communiquer seulement quand il y avait des problèmes. (P3)*

#### 4.7.3 Les devoirs : illes nous en parlent

Dans tous les discours, les devoirs prennent une part importante dans l'entretien de recherche et exercent une influence sur la conciliation conjugale-parentale des participant.e.s. Ainsi, les

participant.e.s disent aider aux devoirs. Les réalités varient en fonction du temps qui y est consacré dans la routine familiale. Une participante nomme manquer de temps étant donné sa charge de travail et donc devoir faire un suivi minimal alors qu'une autre s'était attendue à faire une heure par jour, mais s'être fait recommander par l'enseignante de ne pas en faire autant. Une autre participante fait un vingt minutes chronométré par jour avec l'enfant.

Comme on ne minutait pas non plus, ça prenait trop de temps. Et puis moi je restais beaucoup à côté. Alors là, il [le père] a dit « mais plutôt on va faire moins longtemps plus serré, mais par contre une fois qu'il [l'enfant] a compris la consigne, go. On n'est pas derrière lui. On vérifie juste chaque chose à la fin. (P2)

Euhm... tsé c'est sûr que je dirais que pour l'aide aux devoirs là... Mon plus vieux on n'en fait plus tsé ou très peu. On va quand même poser des questions pour savoir [où] est-ce qu'il en est, mais tsé il n'en a plus vraiment. Euhm... celui d'onze ans bien à l'école ça va... ça va bien, puis il est autonome donc c'est supervision minimale. Quoi qu'il y a eu des enjeux cette année justement là. Je pense que l'adolescence commence à se faire sentir. Donc, là on va peut-être devoir reprendre un petit peu la supervision. Euhm... Puis le plus jeune, ben lui il est très, très sérieux hein. Il fait ses... quand il les fait pas... c'est un autre enjeu. (P3)

Ainsi, l'investissement en temps semble varier selon le temps disponible dans la routine familiale ainsi que la relation de l'enfant aux devoirs.

Une minorité de personnes rencontrées nomme que leur enfant souhaite faire seul.e ses devoirs. Une participante nomme cet enjeu considérant qu'elle associe ce soutien à son rôle parental.

Mais la chose... Le problème qu'on a c'est quand je veux repasser. Donc je veux voir qu'on regarde ensemble qu'est-ce qu'elle a fait pour lui donner des conseils. (...) Oui, mais j'aimerais ça l'aider parce qu'on peut l'aider sans... sans pousser. Ça montre le rôle de parent. (P6)

Le niveau de performance académique de l'enfant ressort aussi lorsqu'il est question des devoirs. Ainsi, la mention des devoirs s'accompagne dans les discours des participant.e.s des résultats attendus ou obtenus par l'enfant. Une participante (P1) nomme que ses enfants souhaitent « avoir toujours le maximum », alors qu'une autre (P3) dit que son enfant performe « relativement bien ». Une participante (P6) mentionne quant à elle que sa fille obtient de « 85 à 100% tout le temps ». Ainsi, les enfants des participant.e.s ne semblent pas présenter de difficultés académiques. La

présence des devoirs dans la dynamique familiale reviendra dans la section portant sur les règles et les normes familiales.

#### 4.7.4 Le service de garde

Une minorité des participant.e.s mentionne la présence de l'enfant au service de garde pour mentionner le fait que l'enfant y fait des devoirs : *Mon plus jeune, cette année encore il allait au service de garde jusqu'à quatre heures et demie. (P3). Quand elle est au service de garde, elle sort ses cahiers puis commence à étudier. (P6)*

Une participante nomme cependant le choix du couple coparental de ne pas envoyer les enfants au service de garde tant pour économiser que pour pouvoir suivre la période des devoirs.

Nous, on a choisi de ne pas les... les inscrire à la garderie après l'école pour plusieurs raisons. Parce que moi, je veux suivre leur travail scolaire. Je veux avoir un contrôle là-dessus. (...) Et puis le deuxième aspect aussi, c'est que comme mon mari travaille à la maison, donc euh... on essaie de... de ne pas aller passer cet argent, donc de dépenser autrement. (P1)

#### 4.7.5 L'implication du parent à l'école : est-ce une réalité vécue par les participant.e.s?

Une minorité des participant.e.s mentionne s'impliquer à l'école. Une participante l'amène lorsqu'elle aborde la relation avec l'enseignante. Une autre nomme avoir utilisé l'implication afin d'avoir accès à des informations quant à la dynamique vécue par sa fille avec les autres étudiant.e.s.

Et puis sinon, quand on... On [l'enseignante et madame] ne se parle pas trop parce que... même quand on intervient en classe. On fait l'activité donc on ne se parle pas tant.

**OK**

Avec les enfants en fait : on aide à faire l'activité. (P2)

Il y avait des personnes bénévoles pour travailler à la bibliothèque et comme je ne sais pas et que j'ai aucun contact avec la professeure, je voulais parler. Puis ma fille se faisait... euh... traiter mal par une autre petite fille... une autre fille. Je me suis inscrite comme bénévole à la bibliothèque pour aller voir ce qui se passe. (P6)

#### 4.8 Le discours des participant.e.s sur les règles au sein de la famille

Cette section présente les discours des participant.e.s ayant trait aux règles et aux normes, plus précisément à leur façon de fonctionner aux niveaux familial et conjugal, tout comme dans leurs relations avec l'école.

Une règle présente est la répartition des tâches chez la moitié des personnes rencontrées. Cette règle vient joindre deux tâches et lorsqu'une des deux personnes du couple coparental fait l'une d'elle, l'autre fait la deuxième tâche. Pour une famille, l'un s'occupe des devoirs pendant que l'autre fait le souper ou dans une autre, la personne qui fait le souper ne lave pas la vaisselle : *Ça fait que ça tsé. Généralement la personne qui a fait le souper, c'est pas elle qui fait la vaisselle. (rire) (P3)*

Une autre règle est que les mères s'occupent de la préparation du déjeuner chez quasiment toutes les personnes rencontrées. Ce sont la moitié des pères qui partent plus tôt que leur conjointe pour le travail. Ainsi, le participant donne l'exemple des tâches de sa conjointe alors qu'il est parti pour le travail.

Ahm... Moi, je suis pas vraiment là. Je vais euh... je vais me lever. Je vais partir au travail. Elle [fille du participant], son alarme va sonner. Elle va se lever tranquillement. Elle va regarder un peu sa tablette. Ma blonde va préparer à déjeuner. Elle va venir manger, puis elles vont partir à peu près en même temps. Elle se lève... Elle aime quand même ça se réveiller quand même à l'avance pour prendre ça relax le matin. Puis ma blonde se lève très tôt, je suis vraiment avec une morning sunshine là. (P4)

Quant au soir, l'élément de routine qui revient quotidiennement est la supervision des devoirs. De plus, une majorité des personnes rencontrées mentionnent que l'étude des enfants se déroule simultanément à la préparation du souper : *Il rentre. Il s'occupe de leur faire faire les devoirs et faire à manger, leur donne à manger. (P2)*

Le discours des personnes rencontrées témoigne pour la majorité de la fatigue et du caractère chargé des jours de la semaine. Une participante nomme le fait qu'elle se couche quelques minutes après les enfants et que cela vient raréfier le temps conjugal. Une autre mentionne les reproches faits par ses enfants à son endroit vu sa charge de travail l'empêchant de passer plus de

temps avec eux : *Parfois, c'est à « oui maman, tu ne viens jamais avec nous et tout ». Je dis « ok, ok, cette fois-ci, je vais venir ». (P1)*

La fin de semaine est associée à un moment de détente et de loisirs pour la totalité des personnes rencontrées : *La fin de semaine est beaucoup plus intéressante pour toute la famille. On peut faire s'il fait beau... on peut faire du vélo ensemble. On va au parc. On fait des activités. On fait une sortie au cinéma de temps en temps. (P1)*

Pour une minorité, elle s'accompagne aussi des tâches ménagères et d'entretien de la maison : *Mais tsé, c'est sûr que le samedi c'est souvent, tu sais, les différentes tâches : l'épicerie, le lavage, le cours de natation de l'un, le cours de soccer de l'autre. Donc tsé... Puis, les gros devoirs, c'est là aussi qu'on fait ça. (P3)*. Effectivement, la majorité des personnes nous dit qu'un moment au cours de la fin de semaine servira pour la révision des devoirs. Une participante explique que son mari fait faire les devoirs de leur fils pendant l'activité de loisirs du deuxième : *Il revient. Il fait faire les devoirs à celui qui est resté et il repart avec celui qui est resté. Il l'emmène et il ramène l'autre. Il lui fait faire les trucs. (P2)* La moitié des enfants a des activités de loisirs la fin de semaine, le samedi matin. Une participante nomme que la règle pour aller les conduire à leurs loisirs est l'alternance entre son conjoint et elle. Une autre mentionne que le couple conjugal utilise le temps d'activités des enfants pour passer du temps ensemble étant donné la simultanéité des cours des deux enfants.

Euh... la fin de semaine euh nos enfants ont... ont des activités. Euh... Ils ont des cours d'arabe le samedi matin pour les deux. Donc euh de onze heures et demie à treize heures trente là, c'est notre seul moment de la semaine où on est juste tous les deux. On en profite pour faire une petite marche ou un café ou... Après on les reprend. (P5)

Le dimanche, chez une minorité de personnes rencontrées, est explicitement mentionné comme étant un temps en famille sans cours ni obligation : *Oui et puis le dimanche, en général, on essaye de... de dire que c'est temps en famille. (P2)*

#### 4.9 La communication avec leur partenaire

Lorsqu'il est question des méthodes et moments de communication pour le couple coparental, la quasi-totalité des personnes rencontrées mentionne des exemples ou des manières de procéder où l'enfant n'est pas présent. Ainsi, le téléphone est utilisé, que ce soit par discussion verbale ou par échange de textos. Un autre moment de communication privilégié par les couples coparentaux est lorsque l'enfant dort ou qu'il est concentré dans une autre pièce : *Le soir. Oui, on en parle le soir. On en parle au téléphone. C'est vraiment le soir ou au téléphone quand... quand j'ai des pauses le matin. (P5)*

Puis on essaye de chercher le moment. Parfois, on s'envoie des textos aussi quand... Par exemple, (nom du fils), mon garçon a besoin de souliers plus grands. Donc, je lui dis : « Je pense que les souliers sont trop petits. Il va falloir réfléchir à ça. » On essaie de toujours trouver l'espace et le moment pour... pour se parler. Normalement, c'est la nuit quand on est les deux. On essaie... On essaie de ne pas parler des enfants quand ils sont avec nous. (P6)

De quoi le couple coparental parle-t-il? Toutes les personnes rencontrées mentionnent que les enfants et les éléments du quotidien les entourant sont au cœur des discussions du couple : *Ben souvent... ben je dirais quand on parle des enfants, on va souvent parler des... bien des défis qu'on a avec chacun d'eux tsé. (P3)* Par ailleurs, lorsqu'il est question du temps conjugal, les sujets de conversation sont variés allant du travail, de l'actualité en passant par les loisirs et les projets. Les enjeux de leurs familles respectives reviennent aussi durant ces moments : *Ouais comme ça tous le deux tout seuls, il n'y a pas d'enfants, il y a pas de tâches à accomplir. On discute de... de nos projets, de... du travail. On discute... des choses. (...) Mais c'est ça et puis on parle beaucoup de... de nos familles respectives. (P1)*

Pour la prise de décisions, la majorité des personnes rencontrées mentionnent agir après avoir convenu avec leur partenaire de ce qui sera fait.

*Avant, lui, il donnait la réponse qui lui passait par la tête, la première qui venait. Puis moi, ça m'enrageait parce que pour moi, ce n'était pas la réponse qu'il devait avoir en ce moment. On en a discuté. Là, par exemple, quand on nous pose une question, c'est ok. On va te revenir par la suite. On va s'en parler le soir, puis on se met d'accord sur le... sur la réponse qui... qui va prendre... bien qui va nous convenir à tous les deux parce qu'on est vraiment... (...) Donc on va essayer de trouver une réponse qui va joindre les deux, puis qui va nous mettre à l'aise tous les*

*deux. (...) Donc euh parfois, quand elle vient avec des questions comme ça, on le prend dans la face. (rire) Et, avant si moi je réponds, ma réponse va être très libertine par rapport à mon mari. Elle va être très ouverte, très... Mais si lui répond, je vais trouver ça très conservateur, très... très... très strict. Donc là, on se dit personne ne répond, puis on en discute le soir. Donc euh... Généralement, il a un, deux, trois points qui sont importants pour lui et j'ai des points qui sont importants pour moi. Donc on... on formule tout pour que ça passe, pour que ça devienne cohérent. (P5)*

Dans certaines situations, la moitié des personnes rencontrées mentionne agir dans l'implicite en fonction du contexte présent et de l'historique des décisions prises dans une situation similaire : *Donc il y a comme... C'est comme si on avait un.... Une routine de prise qu'on avait plus besoin d'en parler tant que ça pour que... pour que les choses se fassent. (P3)*

La démonstration d'affection est peu ressortie dans le discours des personnes rencontrées, que ce soit au niveau conjugal ou parental. La seule mention sur le plan parental a été dans une rencontre avec une participante qui nomme transporter son fils dans ses bras lors de la routine du matin. Quant à la composante conjugale, elle a été abordée via le participant rencontré pour nommer l'importance de la sexualité. Une minorité de participantes mentionne la rareté des moments de sexualité. Quant aux autres démonstrations, elles nomment le fait d'embrasser leur partenaire devant les enfants.

*Oui. On trouve ça vraiment important qu'ils... qu'ils... qu'on ait ces gestes devant nos enfants. De par notre culture, on est vraiment très pudiques. Et, par exemple, nos parents n'ont jamais eu des gestes d'affection devant nous, mais là on a décidé qu'on allait en avoir devant nos enfants. Parce qu'on s'est dit que c'est beau qu'ils voient l'amour dans le foyer et puis qu'ils sachent que... que... oui. Donc euh on en a discuté. Puis on en a discuté que (rire) on aurait des gestes affectifs devant nos enfants. (P5)*

La minorité des personnes nomme qu'une source de conflits est reliée aux enfants. La communication sert aussi dans la gestion des conflits et des désaccords.

*On... Voilà. Puis, on sait que malgré ses défauts, mes défauts à moi euh... tant qu'on est dans la bienveillance pour l'autre et qu'on est vraiment dans... dans : « Ok, je sais que moi je ne veux pas ça » par exemple. Je vais faire un pas parce que lui le veut et parce que tant qu'on fait tous les deux. (...) C'est beaucoup de pardon. C'est beaucoup de... de compréhension. C'est beaucoup de bienveillance je pense. (P5)*

Une minorité nomme agir sans avoir le consensus ou sans avoir averti l'autre. Une participante nomme par exemple éviter certains sujets ou agir sans avoir consulté son mari sur des aspects pour lesquels elle est convaincue que c'est pour le bien de la famille et qu'il sera en accord avec elle : *Puis, je le mets... Je sais que ce n'est pas toujours bon, mais je le mets devant le fait accompli et après il va me dire : « t'avais raison ».* (P1)

#### 4.10 Conciliation conjugale-parentale : satisfaction et interinfluences

La conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e est complexe. Les prochains résultats dévoileront le niveau de satisfaction au regard de cette dimension par les personnes rencontrées. Par la suite, les éléments favorables ou non à la conciliation seront abordés.

Bien que la majorité des personnes rencontrées nomment être satisfaites de leur conciliation entre leurs rôles de conjoint.e et de parent, des nuances sont présentes. Une participante note une amélioration dans le temps et deux soulignent une satisfaction limitée : *Je ne suis jamais satisfaite donc je... L'équilibre je pense, moi... Bon, moyennement satisfaite.* (P5)

Bien, je dirais que je suis assez satisfaite, même si euh... Euh... Bien c'est sûr que quand on est dans le cœur du... quand on est dans un moment qui est tendu de tension et que... là c'est très insatisfaisant.

**Oui.**

Mais si je... Si j'ai une vision globale, si je prends du recul parce que en fait c'est ça. On devient émotif, bien souvent moi. (P2)

Une minorité nomme être insatisfaite de la situation. Une participante nomme son insatisfaction tout comme le souhaite que cette situation soit temporaire. Une autre annonce sa séparation considérant le déséquilibre présent par le fait de porter seule le rôle de parent et l'absence d'investissement de son conjoint sur le plan conjugal.

Bien je dirais. Ces temps-ci c'est pas [le niveau de satisfaction] très élevé. Puis on s'en parle un peu mon conjoint et moi là. Puis on est... on est un peu du même avis. (...) Puis tsé, je sais qu'il y a des choses à améliorer, puis tsé on s'en parle, mais qu'on... on dirait qu'on est souvent trop fatigués pour être en mode solutions. Tsé c'est de trouver des choses. J'ose espérer que ce n'est que passager. (P3)

Parce que si... Je ne demande pas d'aller dans un restaurant ou d'aller dans une sortie, une fin de semaine de voyage. Rien. Simplement je demandais des fois : « on

va regarder un film ensemble? » Mais... non. Il n'y a plus d'effort. On se... On n'était pas d'accord sur le choix du film. Et même si je disais : « Ok on va regarder tes choses à toi. » Mais je voyais, c'est moi toujours qui fais des concessions. Donc c'est... ça. Mais, je pense que c'est la pandémie. Je pense que l'amour c'est... est parti de son côté. Puis il est pas capable... Il ne veut pas le reconnaître. (P6)

Le contexte de vie est ressorti comme élément aidant à la conciliation entre les deux rôles sociaux. Dans tous les discours des personnes rencontrées, l'âge de l'enfant est mentionné comme aidant à cause du gain en autonomie de l'enfant. Les participant.e.s notent récupérer du temps qu'elles mettaient auparavant dans les soins. Le participant rencontré rajoute aussi l'impact du nombre d'enfants sur la charge des parents. Il mentionne avoir choisi délibérément d'avoir eu un seul enfant pour préserver une qualité de vie familiale.

Tsé c'était conscient comme idée d'avoir seulement un enfant. C'était conscient parce que je trouvais trop important que le couple soit solide, que le... que la famille soit solide, puis que moi aussi je puisse m'épanouir là-dedans. Je me suis vraiment fait un cadeau en me faisant vasectomiser. C'est pas une joke. C'est ultra conscient et c'est par amour pour cette famille-là.(...) C'est beaucoup une famille, deux-trois enfants, aujourd'hui là. S'il n'y a pas un des deux qui travaille à temps partiel, c'est rough là. (P4)

Un participant rapporte l'absence d'enjeu financier favorisant la conciliation. Le participant nomme la simplicité de son quotidien diminuant les stressseurs. De l'autre côté, une participante nomme vivre cette pression financière en devant travailler pour offrir le meilleur à ses enfants, tout en ayant moins de temps à leur consacrer. Cet élément crée de la tension et des reproches de leur part à son endroit : *Donc en semaine, c'est un peu dur, c'est... on court tout le temps par ici, par là. Par contre, moi ce que je fais, parce qu'ils se plaignent parfois : « maman, tu n'as pas le temps de nous amener à l'école, on ne se voit pas et tout ».* (P1)

Les croyances semblent aussi soutenir la conciliation. Ainsi, le fait de s'imaginer autrement qu'à travers le prisme parental est nommé par une minorité de personnes rencontrées. Le fait de ne pas vouloir perdre de vue la composante conjugale les a portées à mettre en place des moments avec leur partenaire. Une autre croyance est celle voulant que les partenaires doivent demeurer en recherche de solutions et d'amélioration afin de continuer d'être un duo épanoui. Présent dans la majorité des discours, cela amène les deux membres à communiquer et à trouver des moyens.

Puis c'est aussi moi... Le point vraiment qui est important c'est qu'on continue de se plaire. Puis on continue de... de s'aimer malgré les différences. Puis, ce que je dis toujours, s'aimer c'est vraiment quand on connaît les différences puis qu'on continue de s'aimer. (...) Voilà où je... là où je serais incapable, c'est que l'un des deux le fasse et l'autre le prenne pour acquis. Mais, tant qu'on est tous les deux dans cette démarche, puis de recherche de compromis, puis de... moi ça me convient.(P5)

Chez une minorité de personnes, on trouve d'autres croyances, telles que l'importance du pardon, de la prise d'initiatives et de la sexualité ou devoir continuer à se plaire.

La gestion du temps pour les différentes facettes de vie revient aussi dans les discours. Selon les participant.e.s, ce qui aide la conciliation est d'avoir du temps à partager avec les enfants et/ou le ou la partenaire. Or, ce qui ressort des discours de la majorité des personnes rencontrées, est le fait qu'elles jugent ne pas avoir assez de temps dans leur sphère personnelle vu la sphère professionnelle et/ou académique : *Je n'ai pas beaucoup de temps pour eux parce que je suis enseignante, parent et étudiante. Donc euh, ça fait beaucoup pour une mère. Donc euh, la plupart du temps, ils sont avec leur père. (P1)*

Puis tsé mon conjoint, il est pas dans la dynamique... bien y'a son travail... son nombre d'heures a augmenté aussi. Peut-être pas autant que moi, mais son nombre d'heures a augmenté aussi. Fait que tsé, le temps... Tsé ce qu'on a rogné, étant donné qu'on avait moins de temps, on essaye de pas trop... Tsé, on essaie de pas trop faire souffrir les enfants de ça. Fait que ce qu'on a rogné, c'est le plus le temps de couple là justement. (P3)

Une minorité nomme aussi l'impact des tâches reliées à la maison et au quotidien dans le temps disponible ensuite pour les enfants et le ou la partenaire : *Donc euh, oui. Je trouve quand même que... que... que les contraintes familiales prennent trop de temps. (P5)* La moitié des personnes rencontrées note aussi l'importance de la sphère individuelle pour avoir une conciliation satisfaisante : *Mais en même temps, on ne veut pas s'oublier en tant que couple et en tant qu'individu aussi. C'est vraiment trouver cet équilibre entre tout ça qui est parfois compliqué. (P5)* *J'ai eu beaucoup de... depuis des années. Ça doit faire douze à treize ans, mais. J'ai mes hobbies, j'ai mes trucs que je fais le soir de... de semaine puis euh. Fait que moment seul, moment en famille, moment conjoint. Super important. (P4)*

Dans la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e, l'école est majoritairement jugée neutre ou ayant peu d'influence de prime abord. Or, après réflexion, des éléments sont nommés. La majorité des personnes rencontrées notent comme influence positive le nombre restreint de devoirs. Moins il y a de devoirs à faire et plus facile en sera la conciliation.

Voilà, mais... mais le fonctionnement de l'école ne dérange en rien à part que... S'ils pouvaient avoir moins de devoirs. (rire) Ça libérerait du temps. Oui, ça me libérerait un peu parce que des fois, je suis obligée de laisser mes devoirs, mes travaux pour travailler avec elle parce qu'elle veut tellement bien faire, tout faire là. (P1)

Les leçons sont jugées plus aidantes que les devoirs. De plus, une minorité de personnes mentionne que l'heure du début des cours est aidante lorsqu'elle se conjugue à l'heure du début du travail du parent.

Une participante nuance l'impact de l'école en nommant que la gestion de certains aspects, la technologie et l'accès aux réseaux sociaux et Internet amènent des discussions familiales : *Par contre, il y a des choses que l'école ne fait pas qui font que... Ça ne nuit pas à l'équilibre, mais ça nuit à... Ça nous provoque des conseils de famille. (P5)*

La moitié des personnes rencontrées parle de la difficulté d'avoir accès au gardiennage vu un réseau familial peu accessible. Une minorité note que les moments improvisés sont plus sujets à être satisfaisants que ceux prévus considérant l'adaptation au moment présent et aux envies de chacun.e en termes de sorties. Or, une autre minorité note l'importance des rituels en ayant des moments dédiés au couple conjugal, tels que lors des cours des enfants ou lorsque ces derniers seront devant un écran. Une participante, quant à elle, note ne pas avoir besoin de temps en couple conjugal considérant que le temps passé en simultané avec son conjoint et les enfants la satisfait.

## CHAPITRE 5

### DISCUSSION

Le présent chapitre vise à discuter des résultats des participant.e.s à la lueur de la problématique et du cadre conceptuel. Rappelons que la présente recherche visait à explorer le processus par lequel les participant.e.s ayant des enfants allant au primaire effectuent la conciliation entre leur rôle de parent et celui de conjoint.e. Différents objectifs ont été mis en place pour explorer la question. Ainsi, la discussion présentera les discours des participant.e.s quant aux thèmes abordés par elleux en lien avec ces objectifs, soit la parentalité, la conjugalité, la relation avec le système-école et la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e. Le contexte pandémique est pris en compte dans les analyses étant donné l'influence du confinement sur les rapports famille-école comme nous pouvons d'ailleurs le constater dans les propos des participant.e.s.

#### 5.1 La parentalité : une expérimentation des rôles et des frontières

Le rôle de parent, les règles qui y sont reliées et la gestion des frontières avec le rôle de conjoint.e ont été explorés. L'analyse qui en sera faite à partir de l'approche systémique sera décrite dans la présente section.

Le fait que les participant.e.s décrivent leur parentalité comme une dimension de leur vie en évolution et comportant des défis fait écho au contexte social actuel tel que dépeint précédemment. Ainsi, il est convenu socialement que le rôle du parent est d'éduquer son enfant. Les études, les programmes sociaux et les différentes sources d'informations portant sur la parentalité tendent vers le développement des connaissances et des compétences parentales (Sellenet, 2007). On peut émettre l'hypothèse que ce climat social amène les participant.e.s à tenir un discours de l'ordre de l'apprentissage et de la remise en question et non du naturel et du spontané pour décrire leur pratique, ceux-ci associant le rôle de parent à celui d'éducateur.trice.

Landry Balas (2008) mentionnait que des rôles explicites sont de l'ordre de l'obligation ou de la responsabilité. Les rôles rattachés à ceux du statut de parent sont explicites, soit d'éduquer l'enfant et de répondre à ses besoins. Ainsi, lorsque les participant.e.s nous mentionnent que la parentalité consiste pour eux à répondre aux besoins de l'enfant et à l'amener à développer son

plein potentiel, c'est à ces rôles explicites du parent qu'elles font référence. Des rôles implicites ressortent aussi dans les résultats de ce mémoire, soit que la parentalité s'exerce en fonction du genre du parent. Ainsi, les mères se perçoivent rattachées aux tâches de soin et les pères à l'autorité ou au temps de loisirs. Ce résultat rejoint des études antérieures mentionnant l'actualisation genrée de la pratique de la parentalité (Fontaine et al., 2007; Lacharité et al., 2016). Rappelons que Fontaine et ses collaborateurs (2007) soulevaient qu'une pratique différée de la parentalité selon le genre se poursuit suite au retour au travail. Cela est concordant avec la réalité soulevée dans le discours des participant.e.s qui sont présent.e.s depuis plusieurs années au travail suite à la naissance de leurs enfants.

Cette division genrée et implicite qui a pris place dans les rôles parentaux joués par les participant.e.s de ce mémoire, selon un mode conventionnel de socialisation, semble avoir été renforcée par l'exercice de leur coparentalité qui s'est construite, selon leurs propos, de façon complémentaire.

Les règles familiales se développent essentiellement au sein de processus de différenciation corrélés : les comportements de deux membres de la famille s'ajustent mutuellement, de telle sorte que, sitôt l'un met en avant certains aspects de sa personne, l'autre affiche un trait complémentaire (Colapinto, 1991 dans Elkaïm, 1995, p. 245).

Ainsi, le fait que les différentes tâches et composantes de la parentalité se soient divisées au fil des années peut se voir comme une amplification de la division genrée des rôles, voire une cristallisation étant donné l'ajustement fait au fur et à mesure que l'enfant grandit. Il est ainsi possible d'avancer que la tendance prise au niveau de la dynamique parentale dans la période périnatale se poursuit lorsque l'enfant est au primaire.

Le rôle parental prend une telle place dans leur vie que certain.e.s participant.e.s nous disent que leur couple conjugal englobe les enfants et qu'elles souhaitent vivre les moments en famille et non uniquement avec leur partenaire. La préséance du rôle parental sur le rôle conjugal rejoint ainsi la norme sociale dominante à l'effet que la parentalité est le rôle qui prévaut socialement, et ce, même aujourd'hui (Neyrand, 2020a). Ainsi, le processus de conciliation conjugal-parental se ferait en priorisant la dimension parentale au cours de l'évolution du partenariat entre les deux

membres du couple. On peut se demander si cette norme ne découragerait pas les communications à propos d'éléments qui ne concerneraient que les deux adultes étant donné la frontière diffuse entre les sous-systèmes du couple conjugal et du couple coparental engendrée par la possibilité que les enfants assistent ou participent aux discussions et activités. Une nuance s'impose tout de même. Les participant.e.s rapportent parler des enfants en l'absence de ces derniers ou lorsqu'ils sont concentré.e.s sur autre chose. On peut émettre l'hypothèse qu'une des règles présentes chez les familles des participant.e.s est de ne pas négocier l'éducation des enfants devant ces derniers. Dans ce cas précis de figure, la frontière devient imperméable et demande que ces conversations ne soient accessibles qu'au coparent.

Une règle de communication présente dans le discours des participant.e.s semble être la possibilité de pouvoir se fier à la mise en réflexion et en action des décisions prises au sein du couple coparental. Cette règle semble garante de l'équilibre du système familial puisque les parents, pour pouvoir l'atteindre, doivent clarifier les situations ou les dynamiques via le partage d'informations et de rétroactions. On peut avancer l'hypothèse que cette règle communicationnelle favorise l'adaptation de la famille aux changements tant internes qu'externes (Elkaïm, 1995).

Passant de la communication entre les membres à la gestion de leur temps, une autre règle quasi présente dans toutes les familles est de prendre du temps pour se reposer la fin de semaine. Dans la majorité des discours, le dimanche est utilisé pour passer du temps en famille. Cette règle d'or, adoptée par les participant.e.s à cette démarche de recherche, nous montre l'importance qu'elles accordent au temps passé en famille ou du moins avec les enfants. Il est aussi intéressant de noter que le temps actif de loisirs mentionné par la majorité des participant.e.s n'est rattaché qu'à la fin de semaine. Ainsi, le temps à regarder la télévision, un loisir majoritairement passif au niveau relationnel, est l'élément étant ressorti chez la majorité de ceux nommant avoir des moments de détente du lundi au vendredi une fois les activités avec et pour les enfants terminées. Les moments pour la communication dans le couple conjugal sont ainsi réduits. Cela va de pair avec ce qui est avancé par Neyrand (2020a) qui mentionne que les personnes sont portées à mettre plus d'énergie dans leur rôle parental que conjugal. En outre, il a été possible d'observer dans le discours des participant.e.s de ce mémoire que le contenu des journées, sur le plan professionnel

et dans l'application du rôle de parent, vient prendre une énergie individuelle non négligeable, laissant peu de marge de manœuvre pour l'actualisation de leurs autres rôles.

## 5.2 Le système conjugal : un espace d'individuation à deux

Cette section présente l'analyse des résultats en regard de l'objectif de recherche visant à explorer les rôles joués par l'adulte en tant que conjoint.e, les règles qui y sont vécues et les frontières qui y sont négociées.

Les propos des participant.e.s soulignent le soutien offert par leur partenaire pour leurs projets individuels. Considérant que le couple hypermoderne vient actuellement teinter les normes et attentes sociales entourant le couple conjugal, les notions d'épanouissement individuel et d'amour sont parties prenantes de l'imaginaire entourant le couple (Neyrand, 2020; Santelli, 2018; Singly, 1993). Cet imaginaire collectif peut inciter les personnes à avoir des attentes par rapport à leur relation de couple conjugal, entre autres, celle d'avoir accès à un contexte permettant de se développer sur le plan individuel. Caillé et Hartveit (1983)l'expriment ainsi : « Cette attente placée sur la relation de couple s'accompagne paradoxalement du fait que le couple n'a jamais eu aussi peu de fonctions concrètes dans la société et voit sa finalité transitive considérablement amputée » (p.36).

Ainsi « la finalité réflexive du couple est liée à la notion de l'importance de la survie de la relation » (Caillé et Hartveit, 1983, p. 34), celle-ci étant dépendante de la création d'un lieu pour répondre aux besoins de chaque individu. Ainsi, lorsque les participant.e.s décrivent le couple conjugal comme étant une équipe amoureuse leur permettant à la fois d'atteindre des objectifs collectifs et individuels, illes amènent les notions d'affection et de travail concerté dans la définition de ce qu'illes considèrent comme crucial pour la survie du couple conjugal. Il est en est de même, lorsqu'illes abordent la croyance qu'il faut s'investir à deux dans la recherche de solutions, illes apportent aussi le point crucial que « le système, [ici sous-système conjugal] n'a d'existence que par la participation individuelle de ses membres »(Caillé et Hartveit, 1983, p. 31). En outre, lorsque l'une des participant.e.s mentionne sa séparation, elle invoque, comme cause de celle-ci, le fait que son conjoint aurait cessé de participer à leur vie conjugale, de s'impliquer envers elle. On peut émettre l'hypothèse que lorsque le couple conjugal ne parvient

plus à répondre aux besoins ayant justifié sa création, la rupture devient le choix des membres. Le caractère dynamique et complexe du couple conjugal se révèle aussi dans le fait que les participant.e.s l'ont décrit comme un processus comportant des hauts et des bas qui peut s'améliorer avec le temps. Cela rejoint l'idée que les membres du sous-système peuvent être vus comme un système en soi, un tout qui est plus que la somme de ses parties : être partenaire dans un couple conjugal est quelque chose de différent que la simple coprésence des deux partenaires(Lachance, 2018).

Le couple conjugal est aussi confronté à ce que l'on pourrait qualifier de la présence paradoxale des enfants. Ce projet commun, qui est une des bases constitutives du couple coparental, est aussi nommé par les participant.e.s comme élément venant complexifier la réalité de ce même duo de partenaires. Le paradoxe devient alors visible par l'exercice du quotidien : les enfants donnent un sens au couple coparental tout en déstabilisant le couple conjugal. Or, « le paradoxe (...) est au centre de la vie quotidienne. Il n'est plus une attraction exotique à la séduction sulfureuse dont il faudrait se méfier et qu'il conviendrait de garder à distance » (Elkaïm, 2001, p. 109).

L'un des points mentionnés par les participant.e.s favorisant le couple conjugal est la stabilité du contexte. On peut émettre l'hypothèse que l'homéostasie du couple conjugal est simplifiée par la réduction des perturbateurs tant externes au sous-système conjugal qu'internes (Elkaïm, 1995). Lorsque l'affection, l'intimité et la sexualité ont été abordées, les participantes nommaient la fatigue, le manque de temps ou ne pas ressentir le besoin à cet égard alors que le père notait l'importance d'inclure cette composante pour garder une satisfaction dans sa relation. Nous pouvons penser que cet élément peut devenir un élément perturbant l'homéostasie du couple conjugal lorsque les deux partenaires éprouvent des besoins différents concernant leur sexualité respective. Toutefois, n'ayant pas de données à ce sujet provenant des partenaires de nos participant.e.s, il n'est pas possible d'avancer d'explication.

### 5.3 Systèmes école-famille : un rapport prescriptif

La prochaine section présentera l'influence du système-école sur les règles, la gestion des frontières et des rôles construits par les membres du couple.

Dans le discours des participant.e.s, une règle familiale semble présente chez la totalité des personnes rencontrées, soit l'exercice des devoirs les soirs de semaine. Toutes les personnes rencontrées nous ont nommé soutenir d'une façon ou d'une autre les enfants dans cet exercice. Cela rejoint la norme sociale de l'implication des parents dans l'encadrement des devoirs (Deslandes, 1999; Popkewitz, 2008; Pronovost et Legault, 2010; Humblet et Vandebroeck, 2007). Un résultat intéressant est que la majorité des participant.e.s partagent de façon égalitaire cette activité de scolarisation dans leur duo coparental quoi que les mères semblent être plus investies de cette charge mentale étant plus au courant des devoirs à effectuer.

Il est intéressant de voir que les participant.e.s décrivent, pour la quasi-totalité, de façon très succincte leur relation avec le sous-système école. Ce résultat rejoint le constat d'études antérieures mentionnant le contact restreint avec l'enseignant.e de leur enfant. (Bergeron et Deslandes, 2011; Petrakos et Lehrer, 2011; Pianta et coll, 1999; Rimm-Kaufman et Pianta, 2000). Le peu de contenu qui est ressorti dans le discours des participant.e.s est davantage l'expression de leurs hésitations ou de leur culpabilité en raison de la rareté du temps investi par elleux dans les devoirs. Cela nous amène à nous questionner sur la nature des communications avec le système-école qui est davantage prescriptive : l'école soumet des tâches à faire aux parents qui les exécutent à la maison.

De plus, la frontière entre les deux systèmes semble être caractérisée par une tendance prescriptive allant du système école vers le système familial. Rappelons que « les frontières d'un sous-système ne sont rien d'autre que les règles qui définissent, qui participent à ses transactions et comment s'opère cette participation » (Elkaïm, 1995: 240). La communication va de l'enseignant.e vers le parent qui est invité à ne communiquer de lui-même avec l'enseignant.e qu'en cas de difficultés. Cette communication entre les deux systèmes semble ritualisée autour de moments prédéterminés et prévisibles, soit la rencontre de début d'année et celles pour les bulletins. Les échanges nécessaires se font via l'envoi de courriels pour les informations hebdomadaires. Dans les exemples donnés par les participant.e.s, l'enseignant.e écrit régulièrement aux parents. Cette initiative peut être reliée à la volonté de favoriser la collaboration entre l'école et les parents, telle que présentée par Larivée (2014). Cette participation prescrite par l'école peut aider à comprendre la faible implication des participant.e.s au système-école.

#### 5.4 La conciliation entre les rôles parentaux et conjugaux : un processus continu de négociation selon la satisfaction des partenaires

Les résultats de l'objectif de recherche souhaitant explorer le niveau de satisfaction des membres du couple quant à la conciliation entre leurs deux rôles seront exposés dans la présente section.

Le niveau de satisfaction par rapport à la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e varie dans le discours des personnes rencontrées. Une majorité de participant.e.s ont mentionné le caractère évolutif et changeant de leur dynamique conjugale, ce qui témoigne du caractère non linéaire, dynamique et complexe des interactions. Cela témoigne aussi de l'interinfluence entre les membres du couple considérant que les comportements et besoins de l'un.e viennent influencer l'interaction avec l'autre et réciproquement puisque ce qu'elles vivent s'insère dans le même contexte. Ce partage de vie hautement interactionnel concerne « l'ensemble des individus qui se trouvent dans un rapport d'attente et d'obligation ou dont les actes ont un impact sur l'autre » (Elkaïm, 1995 :109).

La conciliation entre les deux rôles peut aussi être mise en lien avec la gestion des frontières entre ceux-ci.

Les adultes du sous-système parental ont la responsabilité de soigner, de protéger et de socialiser les enfants, mais ils ont aussi des droits. Les parents, en effet, prennent des décisions liées à la survie de l'intégralité du système dans les domaines tels que les déménagements, le choix des écoles ou la détermination des règles qui protègent tous les membres de la famille. Mais ils ont aussi le droit – c'est en fait un devoir – de sauvegarder l'intimité du sous-système conjugal et de déterminer le rôle qui incombe aux enfants dans le fonctionnement familial. (Minuchin et Fishman, 1981, p.18 dans Elkaïm, 1995 : 239)

Selon la perspective systémique structurale de ces auteurs, il importe pour le couple conjugal d'avoir des interactions sans les enfants. Cette gestion des frontières trouve un écho dans le résultat précédemment amené, soit lorsque les participant.e.s disent ne pas parler de leurs enfants devant ces derniers, le duo parental clarifiant les règles familiales.

Un autre résultat important pour favoriser la conciliation est que les participant.e.s disent avoir besoin de temps afin de concilier les rôles de parent et de partenaire conjugal. La totalité des participant.e.s a nommé que l'autonomie de leurs enfants (étant donné l'avancée en âge) est

aidante à la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e leur permettant ainsi d'être moins captivés par des tâches de soins et donc de récupérer du temps qu'elles peuvent investir ailleurs. Une minorité de participant.e.s a nommé investir plus de temps au travail, ce qui nous amène à nous questionner sur l'incidence de ce choix quant à l'investissement dans la relation de couple conjugal, et ce, de façon satisfaisante pour les deux partenaires. Il serait intéressant d'explorer dans une autre recherche l'impact des conditions économiques des familles sur le processus de conciliation conjugale-parentale.

Certain.e.s participant.e.s notent aussi l'importance d'un temps individuel afin de maintenir une conciliation dans leur rôle avec les autres membres de la famille dont leur conjoint.e. Elkaïm (1995) mentionne que pour favoriser l'homéostasie de la famille, un équilibre individuel est préférable. Cela rejoint l'idée de Neyrand (2020b) qui mentionne que le couple conjugal doit laisser une marge d'autonomie à l'individu pour qu'il puisse s'épanouir. Or, cet épanouissement, cet équilibre personnel n'est pas toujours possible tel que nous le rappelle une participante qui nomme que les jeunes enfants demandent des soins, peu importe la condition du parent. Cela rappelle les obligations inhérentes au rôle d'un parent envers son enfant (Landry Balas, 2008).

À ces obligations parentales de soins, celles venant du système école s'ajoutent et viennent complexifier la conciliation conjugale-parentale via l'heure du début des cours ainsi que la quantité et le type de devoirs donnés aux enfants. Ce résultat rejoint l'hypothèse précédemment avancée à l'effet que la frontière entre le système-école et le système familial, et donc conjugal, est plus rigide et que peu d'échanges s'y font, mis à part la prescription de tâches à effectuer (de Montigny et Beudet, 1997).

Par ailleurs, les croyances portées par les participant.e.s de notre mémoire à l'effet que la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e favorise l'équilibre de la famille, ont pu participer à l'homéostasie de leur système familial. Ainsi, leur volonté de maintenir un équilibre, d'être à la recherche de solutions ou de veiller à garder du temps à l'horaire tant pour le rôle de parent que pour celui de conjoint.e semble avoir favorisé les interactions et la communication entre les membres de leur famille. On peut émettre l'hypothèse que leurs croyances et leur engagement dans la poursuite de cet équilibre homéostatique les prédisposent à l'obtention de

rétroaction ou à la création de nouvelles règles pour veiller à l'adaptation graduelle du système selon les besoins et réalités de ses membres (Elkaïm, 1995).

Enfin, bien que le travail n'ait pas été un aspect explicitement présent dans les questions d'entretien, hormis le nombre d'heures et l'horaire de travail, cette sphère de vie s'est glissée dans le discours de la majorité des participant.e.s. Cela peut être relié au fait que le travail est perçu comme la deuxième sphère de vie en importance après la famille selon des études effectuées en France et dont on peut extrapoler les résultats au Québec.

Le travail est, après la famille, l'une des composantes essentielles de l'identité. La place et l'importance que lui accordent les individus dépendent néanmoins très fortement de leur catégorie socioprofessionnelle et de leur situation familiale. Si, pour les cadres et les indépendants, le travail est une activité très importante, vecteur d'épanouissement et de réalisation personnels, cela est beaucoup moins le cas pour les employés et ouvriers, notamment peu qualifiés. (Garner, Méda et Sénik, 2006 :23).

Ainsi, l'hypothèse de la préséance du travail sur le rôle conjugal peut être expliquée par la norme sociale valorisant l'engagement professionnel. La sphère professionnelle des parents et celle de la scolarité des enfants ont aussi été déstabilisées par le contexte pandémique ayant amené, comme nous le verrons, des ajustements familiaux et conjugaux.

#### 5.5 Les impacts du contexte pandémique sur les systèmes conjugal et familial par le truchement du télétravail

La pandémie de COVID-19 ayant influencé le vécu des familles des participant.e.s rencontré.e.s, les résultats seront analysés dans la présente section.

La totalité des participant.e.s disait jouer leur rôle parental au détriment de leur rôle conjugal, pour lequel il restait très peu de temps. Il faut souligner que cette étude a été réalisée en contexte de pandémie. Celle-ci est venue perturber l'équilibre de toutes les familles. Ce contexte de contraintes et de mesures de confinement est venu soustraire les participant.e.s des lieux de loisirs et de socialisation et ainsi neutraliser temporairement l'exercice de certains rôles sociaux comme mentionné par Mathieu et Tremblay (2022). La charge du rôle de parent et, pour certain.e.s, d'employé.e.s a été amplifiée. Il est légitime de se demander si ce contexte, hors du commun, a

créé une tension, voire une intensité dans l'exercice des rôles sociaux de parents et de travailleurs (Fougeyrollas et Roy, 1996). Cela va de pair avec le constat de Carignan et ses collaboratrices (2020) qui notaient une charge décuplée sur les épaules des parents vu la nécessité que ces derniers soutiennent leurs enfants dans leur éducation en prenant en charge la création et la gestion des activités pédagogiques à la maison. Le fait que les participant.e.s nous mentionnent aussi la rareté des contacts avec l'enseignant.e et la présence du mode virtuel par l'usage des courriels et des vidéoconférences s'alligne aussi aux écrits d'autres auteur.e.s (Caron et al., 2020; Carpentier et al., 2021) qui rapportent que les enseignant.e.s identifiaient, pour leur part, une complexité d'interactions avec les enfants accrue en contexte pandémique. On peut également penser que cette perception de complexité peut être élargie à leurs interactions avec les parents.

Ainsi, les participant.e.s qui ont nommé des lieux de vie plus restreints ont, pour la majorité d'entre eux, nommé des vécus qui se sont complexifiés davantage avec la pandémie. On peut prendre pour exemple les enfants qui devaient jouer ou étudier tout en restant silencieux en raison du télétravail du parent. Les différents rôles (parent, travailleur.euse, partenaire conjugal) devaient se vivre simultanément, mais pouvaient entrer en contradiction par leurs exigences singulières (participation du parent aux activités éducatives, scolaires ou ludiques des enfants et participation professionnelle du-de la travailleur.euse). On peut émettre l'hypothèse que la promiscuité de l'espace favorisait la superposition des sous-systèmes au sein de la famille et venait ainsi complexifier l'application des règles relatives aux frontières balisant les différents rôles (de Montigny et Beudet, 1997). Ce résultat vient nuancer les écrits de Mathieu et Tremblay (2022) qui nommaient que le télétravail simplifiait la conciliation famille-travail étant donné la possibilité d'adapter l'horaire et la gestion des tâches à effectuer au quotidien.

Certaines familles ont su retrouver un équilibre post-pandémique et pour d'autres, les conditions du confinement ont fragilisé des difficultés préexistantes. La conception de l'homéostasie d'Elkaïm permet de réfléchir au vécu des participant.e.s durant la pandémie.

Un système à l'équilibre ou proche de l'équilibre retourne à son état initial, quelle que soit la perturbation à laquelle il est soumis. L'histoire des fluctuations du système se situe à l'intérieur des normes de celui-ci. En dehors de ces normes, le problème du temps ou de l'histoire ne se pose pas. Un système ouvert à l'écart de l'équilibre est capable, dans des conditions appropriées, d'évoluer vers différents

modes de fonctionnement, mais le « choix » de tel ou tel mode de fonctionnement dépend de l'histoire du système. (...) Dans le contexte des systèmes hors de l'équilibre, en revanche, il est essentiel de se rappeler l'importance des processus irréversibles et donc de réintroduire le temps. (Elkaïm, 2001 : 60)

À la lueur des paroles d'Elkaïm (2001), nous suggérons que les familles qui avaient, préalablement à la pandémie, trouvé un équilibre partenarial au sein de leur duo parental ont pu puiser dans ces dynamiques relationnelles l'énergie et la marge de manœuvre nécessaires pour adopter de nouvelles règles leur permettant de s'adapter à la pandémie. Cela rejoint les travaux de Côté et de ses collaboratrices (2022) qui mentionnent, rappelons-le, que la communication et la cohésion familiale avaient aidé des familles à traverser la période pandémique. De même, il est possible d'imaginer que les familles qui étaient dans un équilibre incertain ont été confrontées à leurs enjeux passés, individuels et collectifs, en raison de la perturbation apportée par la pandémie.

## 5.6 Limites de la recherche

La prochaine section présentera les limites de la recherche au niveau de la méthodologie utilisée et de l'analyse effectuée.

Une limite méthodologique est présente du fait de ne pas avoir conceptualisé le processus de conciliation. Ainsi, les résultats de la présente recherche se limitent en une description du vécu des participant.e.s par rapport aux thèmes abordés.

Une deuxième limite méthodologique est reliée au choix de mener des entretiens individuels et non de couple. Advenant que cela aurait été le cas, un critère d'exclusion de ne pas vivre de violence conjugale aurait toutefois été inclus. En effectuant des entretiens de couple, il aurait pu être possible d'avoir accès davantage à une métacommunication via le dialogue des partenaires en cours de rencontre. Ainsi, outre les règles explicites, il aurait peut-être été possible de faire ressortir des normes communicationnelles ou de mise en action chez les partenaires rencontré.e.s. De plus, le recrutement des pères aurait peut-être été simplifié par la mobilisation de leur conjoint.e comme ce fut le cas du père recruté dans la présente recherche.

Une troisième limite méthodologique vient du fait d'avoir peu abordé le rôle du service de garde scolaire dans l'interaction entre le système familial et le système école. Ainsi, une prochaine recherche pourrait clarifier le rôle joué par le service de garde dans la conciliation conjugale-parentale. Ainsi, les résultats entourant l'exploration des interinfluences entre les systèmes famille et école auraient pu être plus importants et porteurs de nouvelles connaissances.

Le caractère limité du nombre de personnes rencontrées demande une modestie quant à la potentielle généralisation des résultats obtenus. De plus, toutes les personnes rencontrées étaient en couple avec une personne du genre opposé. Il n'est donc pas possible de généraliser les résultats obtenus aux personnes de la communauté LGBTQIA+. La présente recherche est venue à la rencontre de personnes qui sont en relation de couple avec le même individu depuis la naissance du premier enfant. Ainsi, les résultats ne peuvent pas s'extrapoler aux familles recomposées. L'influence des ressources communautaires et institutionnelles n'a pas été évaluée et n'est pas ressortie dans le discours des participant.e.s. Ainsi, il n'est pas possible de déterminer si le quartier ou la ville de la famille a une influence sur la conciliation. De plus, l'incidence du statut de la mixité socioéconomique sur les résultats n'a pas été évaluée. Il n'est donc pas possible de clarifier si la précarité financière vient complexifier la conciliation entre les rôles de parent et de conjoint.e ou qu'à l'inverse l'accès à des ressources puisse la simplifier. De plus, évaluer cette influence est complexe et ne fait pas consensus dans le milieu de la recherche, dont, entre autres, en lien à la réussite scolaire des enfants.

Si globalement les auteurs semblent convenir qu'on peut établir un lien entre le SSE [statut socioéconomique] et réussite scolaire, les études soulignent le poids très fort de l'approche méthodologique dans les conclusions que l'on peut tirer : selon les composantes de la variable SSE et les combinaisons de celles-ci, et selon la mesure de la réussite scolaire, la mesure de l'impact du SSE sur la réussite pourra varier considérablement (Arapi et al., 2018, p. 103).

Bien qu'ayant amené des pistes de réflexion et de nouvelles réalités, la pandémie de COVID-19 peut aussi être perçue comme une limite à la présente recherche. En effet, elle a peut-être eu une incidence sur la relation tenue entre les participant.e.s et le système-école, dont avec l'enseignant.e étant donné, entre autres, la modalité de communication en vidéoconférence. On peut se demander si l'impact sur le temps ou la manière de s'investir auprès du système-école aurait été différent pour les participant.e.s sans contexte de pandémie.

Une limite est sans conteste liée au fait qu'une seule personne s'identifiant comme homme ait participé à la recherche. Notre difficulté de recrutement des hommes a été vécue dans d'autres recherches (Kim et al., 2015). Il n'a donc pas été possible d'analyser la différence de discours entre les participant.e.s selon leur genre. Cette limite est mise en lumière par la divergence de propos entre le participant et les participantes quant à la place de la sexualité dans la vie conjugale. Cela amène un questionnement quant à la nature des différentes perceptions entre les participant.e.s s'identifiant en tant que mères ou que pères, i.e. soit liée à une composante individuelle ou de genre. De plus, le fait d'avoir interrogé un seul membre du duo n'a pas permis de comparer les différents discours, leur complémentarité dans les systèmes partagés par eux ainsi que leur ancrage dans leur socialisation respective. Ainsi, même si certains thèmes semblent saturés, par exemple en ce qui concerne la charge mentale des devoirs ou le peu de temps dévolu au couple conjugal, d'autres n'ont pas atteint la saturation, par manque de diversité d'échantillonnage comme par exemple la différence de points de vue sur l'importance de la sexualité au sein du couple conjugal.

## CONCLUSION

La problématique de ce mémoire a mis de l'avant l'élargissement des possibilités de faire et d'être pour les familles, tant sur le plan législatif que social, via les changements survenus depuis la Révolution tranquille au Québec. L'ère du parentalisme a influencé les programmes et les services communautaires et institutionnels mettant l'emphase sur le développement des compétences et connaissances des parents. Le bien-être de l'enfant, devenu prioritaire, était assuré par la qualité de la relation avec son parent et non pas par le maintien de l'unité familiale à n'importe quel prix. La responsabilité de l'éducation bien que donnée aux parents devenait partagée avec l'école. La recension des écrits aura aussi permis de peindre le portrait d'un rapport hypermoderne par rapport à la conjugalité, où la liberté, l'épanouissement individuel et le développement de soi sont centraux. Suite à la prise en compte de ces éléments, un questionnement a alors émergé sur la potentielle tension que pourraient vivre les personnes devant concilier à la fois leur rôle de parent et celui de conjoint.e.

Ce mémoire visait à explorer le processus de conciliation des rôles de parent et de conjoint.e de personnes ayant des enfants d'âge scolaire, en lien avec l'école. Bien que le nombre peu élevé de participant.e.s ait limité la diversité de leurs caractéristiques, des résultats ont pu émerger, mais sont toutefois non généralisables à la réalité de toutes les personnes ayant des enfants au primaire et vivant avec la même personne depuis la naissance de cet enfant.

La recherche est venue, entre autres, mettre en lumière la complexité de vivre à la fois le rôle de parent et celui de conjoint.e. La rareté du temps est ressorti dans le discours des participant.e.s tout comme leur propension à faire passer leur rôle de parent au premier plan au détriment de celui de conjoint.e. Tel que mentionné précédemment, il est possible d'émettre l'hypothèse que cette dynamique soit liée tant à la présence du parentalisme dans le discours populaire et dans les programmes et services offerts aux parents qu'à la pression sociale vers la réalisation individuelle qui se fait aujourd'hui en grande partie à travers le travail. L'actualisation de ces deux rôles sociaux, parent et travailleur.se, est visible dans la sphère publique et pourrait amener les personnes à y investir davantage de ressources personnelles. Cela laisserait peu de temps et d'énergie à la conjugalité qui demeure dans le domaine du privé. Cet élément pourrait être

exploré dans le cadre d'une future recherche. Or, le privé est public, voire politique, comme l'avance le slogan de la deuxième vague du féminisme (Ahmed, 2017). Il nous apparaît donc essentiel de donner un nom pour rendre visible cette constante conciliation de deux rôles sociaux, soit celui de parent et celui de partenaire conjugal, dynamisant espace-temps-mouvement; ceci afin de pouvoir mieux faire reconnaître cette réalité sociale. Nous proposons l'utilisation de l'expression *partenariat famili-conjugal*. Ce néologisme vient prendre en compte le fait que les membres du couple parental occupent aussi le rôle de couple conjugal. Cela rejoint la conception des participant.e.s rencontré.e.s dans le cadre de ce mémoire qui construisent une relation conjugale empreinte d'amour avec la formation d'une équipe soutenant dans des projets à la fois individuels et collectifs de chacun de ses membres. Cette expression a pour avantages d'être non genrée vu l'usage du terme partenaire pour décrire les membres de ce sous-système ainsi que celui d'inclure les relations amoureuses impliquant plus de deux personnes. Rendre compte socialement du partenariat famili-conjugal serait synonyme de soutenir la réflexion quant aux ressources, recours et soutien sociétaux à mettre en place pour que les personnes puissent exercer pleinement à la fois leur rôle de parent et celui de conjoint.e et ultimement leur permettre d'éprouver un niveau de satisfaction élevé dans les deux rôles. Ces mesures, qui pourraient être gouvernementales, communautaires ou citoyennes, engloberaient celles visant la conciliation travail-famille, mais viendraient aussi soulager la charge sur le plan de la sphère conjugale, dont personnelle, des personnes concernées.

Cette recherche appelle aussi à poursuivre l'exploration de la réalité des partenaires famili-conjugaux ayant des enfants au primaire, soit en explorant le vécu selon le genre de l'expérience d'intimité et de la sexualité entre les partenaires. Cela permettrait de clarifier, entre autres, si une distinction de genre existe ou non. Une autre recherche pourrait aussi être menée hors contexte pandémique afin de mettre en lumière les convergences et divergences avec ces résultats sur la conciliation des rôles parentaux et conjugaux en lien avec l'école.

Dans le but de redonner aux participant.e.s et de rejoindre un plus large public, une capsule vidéo venant vulgariser et synthétiser les propos du mémoire sera élaborée et diffusée sur la chaîne YouTube *Tout est social* sous le titre *Concilier les rôles de conjoint.e et de parent d'enfants d'âge scolaire en relation avec l'école : un équilibre sous tension*. Les participant.e.s avaient été

informé.e.s de la création de cette capsule et ceux voulant la visionner ont pu inscrire dans le formulaire de consentement leurs coordonnées pour la recevoir suite à sa création.

**ANNEXE A**

**AFFICHE DE RECRUTEMENT RECHERCHE SUR LA CONCILIATION  
ENTRE LES RÔLES DE CONJOINT(E) ET DE PARENT ÉDUCATEUR  
SOLLICITÉ DANS LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS ÂGÉS ENTRE  
6 ET 12 ANS**

Vous habitez avec le parent de votre enfant? Votre enfant est-il entre la deuxième et la sixième année au primaire? Vous aimeriez aborder la conciliation entre votre rôle de conjoint(e) et celui de parent? Nous aimerions entendre votre expérience afin d'améliorer la compréhension de cette étape de vie tant au niveau du couple conjugal que du couple coparental. Votre participation peut se faire en français dans un lieu public, privé ou virtuellement selon votre préférence et les mesures de sécurité en vigueur. L'entrevue serait d'une durée de 90 minutes environ. Prenez note que les échanges sont enregistrés par audio, mais que toutes les données seront anonymes et cryptées afin de protéger votre identité. Pour participer ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Stéphanie E. Renaud à [parentaliteauprimaire@gmail.com](mailto:parentaliteauprimaire@gmail.com) Ce projet de recherche [sera] examiné et approuvé par le comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec à Montréal. Si vous avez des questions à propos de vos droits comme participant(e)s à une recherche, vous pouvez consulter le [www.ger.ethique.gc.ca](http://www.ger.ethique.gc.ca).

## ANNEXE B

### GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

#### **Couple coparental**

Comment vous décrivez-vous comme parent ?

Si votre conjoint(e) était ici et que je lui demandais de vous décrire comme parent, que dirait-il à votre sujet ?

Que diriez-vous pour sa part à lui/elle?

Comment travaillez-vous ensemble comme parent ?

De quoi parlez-vous quand il est question des enfants? Quand le faites-vous? Seuls ou devant qui?

Décrivez-moi un matin de semaine typique.

Décrivez-moi un soir de semaine typique.

Décrivez-moi un jour de fin de semaine typique.

Comment partagez-vous les activités liées à la scolarisation des enfants avec votre conjoint(e)?

Combien de temps prennent ces tâches à la maison?

Quel est votre opinion sur ce partage et sur le temps que prennent ces tâches?

#### **Relation avec le système-école**

Comment percevez-vous l'école de votre enfant ?

Comment me la décririez-vous ?

Qui s'occupe de la communication avec l'enseignant(e)? Comment cela se passe-t-il?

Comment décririez-vous votre relation avec l'enseignant(e) de votre enfant ?

#### **Couple conjugal**

C'est quoi être en couple pour vous?

Comment décririez-vous votre couple sur le plan conjugal/amoureux ?

Si votre conjoint(e) était là, comment le décrirait-il/elle ?

De quels sujets parlez-vous quand vous passez un temps en amoureux?

Quand est-ce que ces conversations ont lieu? Seuls ou devant qui?

Quels types d'activités faites-vous ensemble?

#### **Influence de l'école sur la conciliation entre les deux rôles**

Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à la conciliation entre vos rôles de parent et de conjoint(e)?

Selon vous, quels sont les éléments qui aident la conciliation entre la coparentalité et le fait d'être en couple conjugal ?

Quelle est l'influence ou la part de l'école dans ce qui est aidant?

Selon vous, quels sont les éléments qui nuisent à la conciliation entre la coparentalité et le fait d'être en couple conjugal ?

Quelle est l'influence ou la part de l'école dans ce qui est nuisible?

### **COVID-19**

Quel est l'influence de la pandémie de COVID-19 sur ce que vous avez mentionné?

### **Données sociodémographiques :**

Quel est votre âge ?

Combien avez-vous d'enfants ?

Quel est l'âge de votre/vos enfant(s) allant au primaire ?

Travaillez-vous ou êtes-vous aux études?

Combien de temps y consacrez-vous par semaine ?

Travaillez-vous de soir, de jour, de fin de semaine ?

Qu'en est-il de votre conjoint(e)

### **Conclusion**

Pour terminer, y aurait-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter?

Comment avez-vous trouvé la rencontre?

Merci pour votre temps!

**ANNEXE C**  
**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

**Titre du projet de recherche**

Concilier les rôles de conjoint(e) et de parent d'enfants âgés entre 6 et 12 ans : un équilibre sous tension ?

**Étudiante-chercheure**

Stéphanie E. Renaud, candidate à la maîtrise en travail social,

tel. : 514-585-3657, courriel : [renaud.stephanie.2@courrier.uqam.ca](mailto:renaud.stephanie.2@courrier.uqam.ca)

**Direction de recherche**

Myriam Dubé, professeure, École de travail social, Faculté des sciences humaines, Université du Québec à Montréal,

tel. : 514-987-3000 poste 5543, courriel : [dube.myriam@uqam.ca](mailto:dube.myriam@uqam.ca)

**Préambule**

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique le partage de votre expérience sur la conciliation entre votre rôle de parent éducateur(trice) et celui de conjoint(e). Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

**Description du projet et de ses objectifs**

La recherche vise à explorer ce que les parents qui ont un ou des enfants au primaire vivent dans la conciliation entre leurs rôles de parent et celui de conjoint(e). Cela permettra de remplir les

objectifs de recherche de mieux comprendre comment la conciliation se fait entre ces deux rôles et de comprendre l'influence de l'école sur cette conciliation. Cette recherche est faite dans le cadre d'un mémoire de maîtrise dirigé par Myriam Dubé, professeure à l'école de travail social à l'UQÀM.

### **Nature et durée de votre participation**

Votre participation consistera à une entrevue individuelle qui durera environ 90 minutes. Durant la rencontre, vous serez amené(e) à parler de votre expérience dans votre couple comme parent, de votre couple en tant que conjoint(e) et sur la conciliation entre ces deux rôles. Lorsqu'il sera question de votre rôle de parent, des questions par rapport à la relation avec l'école de votre enfant seront posées. L'enregistrement audio de la rencontre sera pris avec votre permission. La retranscription de l'enregistrement viendra rendre votre discours anonyme. Le moment de la rencontre et le lieu (en présentiel ou en vidéoconférence) seront à organiser avec vous selon ce qui vous conviendra.

### **Avantages liés à la participation**

Votre participation permettra l'amélioration des connaissances sur l'expérience des parents ayant un enfant au primaire et sur la conciliation entre les rôles conjugal et parental dans le couple durant cette période. Les avantages de participer à cette étude sont de recevoir les résultats de la recherche une fois l'avis d'acceptation officielle du mémoire obtenu et de contribuer à l'avancement des connaissances.

### **Risques liés à la participation**

De parler de votre vécu pourrait amener certains questionnements ou malaises. Si tel est le cas, nous vous invitons à contacter une des ressources de la fiche d'informations qui vous sera remise avant de débiter l'entretien afin de recevoir du soutien et des conseils. Vous pouvez en tout temps décider de ne pas répondre à une question et de mettre fin à la rencontre. Si des éléments sont nommés en rencontre amenant à nous faire penser que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis, en vertu de la loi, l'étudiante-chercheuse devra le signaler à la DPJ.

### **Confidentialité**

La confidentialité de vos propos sera préservée durant et après la recherche. Lors de la retranscription, par souci de confidentialité, toute composante nominative (ex. nom) sera censurée et des pseudonymes seront utilisés pour identifier les personnes rencontrées. Les fichiers audios et de retranscriptions demanderont aussi un mot de passe. Les données seront conservées sur un disque dur externe demandant un mot de passe. Le formulaire de consentement manuscrit sera placé dans un classeur barré. Lors de l'avis d'acceptation officielle du mémoire, les enregistrements et documents seront détruits et le formulaire de consentement déchiqueté. Les courriels échangés seront aussi détruits à ce moment. Le compte Facebook ayant servi au

recrutement sera détruit. Votre numéro de téléphone sera supprimé du téléphone de l'étudiante-chercheuse.

### **Participation volontaire et retrait**

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Stéphanie Renaud verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

### **Indemnité compensatoire**

Un vingt dollars vous sera remis pour vous remercier de votre participation.

### **Des questions sur le projet ?**

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

- Myriam Dubé (514-987-3000 poste 5543, [dube.myriam@uqam.ca](mailto:dube.myriam@uqam.ca));
- Stéphanie E. Renaud (514-585-3657, [renaud.stephanie.2@courrier.uqam.ca](mailto:renaud.stephanie.2@courrier.uqam.ca));
- Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines : [cerpe.fsh@uqam.ca](mailto:cerpe.fsh@uqam.ca) - 514-987-3000 poste 3642.

### **Remerciements**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous tenons à vous en remercier. Merci pour votre temps et votre partage.

## Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction. Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision. Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

---

Prénom

Nom

---

Signature

---

Date

Si vous souhaitez recevoir les résultats de la recherche lors de leur publication, veuillez inscrire ci-joint l'adresse courriel. Un résumé des résultats et un lien vers un vidéo de transfert de connaissances des résultats de la recherche vous seront alors envoyés lors de l'avis d'acceptation officielle du mémoire. Vos coordonnées seront gardées dans ce formulaire jusqu'à la publication des résultats. Après l'envoi par courriel, votre adresse courriel sera supprimé afin de ne pas garder d'informations permettant de vous identifier et ce formulaire de consentement sera déchiqueté.

Je veux recevoir un courriel avec le résumé des résultats et le lien vers la vidéo de transfert des connaissances.

Mon adresse courriel : \_\_\_\_\_

## Engagement du chercheur

Je, soussignée certifie (a) Avoir expliqué au/à la signataire les termes du présent formulaire; (b) Avoir répondu aux questions qu'il ou elle m'a posées à cet égard ; (c) Lui avoir clairement indiqué qu'il ou elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ; (d) Que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

---

Prénom

Nom

---

Signature

---

Date

**ANNEXE D**  
**LETTRE DE RESSOURCES FOURNIES EN DÉBUT D'ENTRETIEN**

Au participant(e) à la recherche,

Merci d'avoir participé à la recherche sur l'expérience des parents d'enfant(s) à l'école primaire à Montréal.

Advenant que vous ressentiez le besoin de parler et/ou de ventiler par rapport aux éléments vus en rencontre, vous pouvez en tout temps rejoindre un(e) travailleur(se) social(e) d'Info-social au 811 option 2.

Pour des conseils et de l'écoute par rapport à votre rôle de parent, vous pouvez contacter la LigneParents:

[www.ligneparents.com](http://www.ligneparents.com)

1-800-361-5085

De plus, il est toujours possible de faire une demande de suivi psychosocial à votre CLSC par rapport à votre relation de couple et/ou votre relation avec votre ou vos enfants. Pour contacter le CLSC d'Hochelaga-Maisonneuve, vous pouvez appeler au 514-253-2181 en demandant à parler à l'accueil psychosocial.

Merci pour votre participation, c'est grandement apprécié.

Stéphanie E. Renaud Candidate à la maîtrise en travail social à l'UQÀM

## BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed, S. (2017). *Living a feminist life* (Duke University Press).
- Arapi, E., Pagé, P. et Hamel, C. (2018). Quels sont les liens entre l'implication parentale, les conditions socioéconomiques de la famille et la réussite scolaire? : une synthèse des connaissances. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 53(1). <https://mje.mcgill.ca/article/view/9457>
- Auduc, J.-L. (2016). *Familles-école : Construire une confiance réciproque*. Canopé éditions; WorldCat.org. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb451707132>
- Baillargeon, D. (1996). Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique. *Lien social et Politiques*, 36, 21-32. <https://doi.org/10.7202/005052ar>
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : Usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Bédard, É. (2022). Quand se termine la Révolution tranquille? / Martin PÂQUET et Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Les Éditions du Boréal, 2021, 280 p. *Recherches sociographiques*, 63(1-2), 249–257. <https://doi.org/10.7202/1092389ar>
- Bergeron, I. et Deslandes, R. (2011). *Teacher's first meeting with groups of parents of elementary students at the beginning of the school year : Parents\_ expectations and responses to these expectations*.
- Boulet, J. (2020). *Projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail*. Assemblée nationale du Québec. <http://assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-51-42-1.html>
- Boutanquoi, M. (2015). La « parentalité » est-elle une notion utilisée par les professionnels ? *Dialogue*, 207(1), 57-70. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dia.207.0057>
- Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif. Théorie et pratique*. (2e édition). Presses de l'Université du Québec.
- Bozon, M., Héran, F. et Heran, F. (1988). La découverte du conjoint : II. Les scènes de rencontre dans l'espace social. *Population (French Edition)*, 43(1), 121. <https://doi.org/10.2307/1533112>
- Bussièrès, I. (2015). Congés parentaux : Le modèle québécois cité comme l'un des meilleurs du monde. *Le Soleil*.

- Caillé, P. et Hartveit, H. (1983). Difficultés de la relation de couple ou le visage sombre de Janus. Dans *La thérapie familiale telle quelle... de la théorie à la pratique* (ESF, p. 30-42).
- Campenhoudt, L., Marquet, V. et Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociale* (5e éd.). Dunod.
- Cantin, G., et Bigras, N. (2008). *Les services de garde éducatifs à la petite enfance du Québec : Recherches, réflexions et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Carignan, I., Beaudry, M.-C., et Cohene, K. (2020). L'enseignement-apprentissage à la maison en période de pandémie en mettant sa casquette de maman-enseignante-chercheure : Un défi de taille. *Formation et profession*, 28(4), 1-11. Érudit. <https://doi.org/10.18162/fp.2020.689>
- Caron, J., Gaudreau, N., Harvey, C., Sicard, S., Robitaille, S., Arbour, M. et Brochu, T. (2020). La gestion de classe au primaire en contexte de pandémie. *Formation et profession*, 28(4), 1-12. Érudit. <https://doi.org/10.18162/fp.2020.674>
- Carpentier, G., Sauvageau, C., et Roy, N. (2021). Enjeux autour de la pratique enseignante en contexte d'enseignement distancié. *Revue hybride de l'éducation*, 5(1), 1-30. Érudit. <https://doi.org/10.1522/rhe.v5i1.1219>
- Corbeil, C. et Descarries, F. (2002). *Espaces et temps de la maternité*. Éditions du remue-ménage.
- Corbeil, C. et Descarries, F. (2003). La Famille : Une institution sociale en mouvance. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 16-26. <https://doi.org/10.7202/009624ar>
- Côté, I., Gervais, C., Doucet, S., & Lafantaisie, V. (2022). « Je m'ennuie beaucoup de mamie et papi ». Impacts des mesures sociosanitaires sur les liens grands-parents et petits-enfants. *Enfances, Familles, Générations*, 40. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1096381ar>
- De Saedeleer, S., Brassard, A., et Brunet, L. (2004). Des écoles plus ouvertes à l'implication des parents? Le point de vue des directeurs d'établissement au Québec. *Revue française de pédagogie*, 147, 69-77. JSTOR.
- Debest, C. (2012). Le choix d'une vie sans enfant à travers le prisme des normes parentales et conjugales : Étude de cas en France. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 28-43. <https://doi.org/10.7202/1017382ar>
- de Montigny, F. et Beudet, L. (1997). *Lorsque la vie éclate—L'impact de la mort d'un enfant sur la famille* (Éditions du renouveau pédagogique).
- de Singly, F. (1992). L'amour coupable. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, 27, 51-55. <https://doi.org/10.7202/1033853ar>

- Deslandes, R. (1999). *Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles : Complémentarité de trois cadres conceptuels : Familles et école.*
- Deslandes, R. et Bertrand, R. (2004). Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 30. <https://doi.org/10.7202/012675ar>
- Directeur général des élections du Québec. (2017). *Dossier socioéconomique : Circonscription électorale de 2017 Hochelaga-Maisonneuve.*
- Duchesne, L. (1987). *Les ménages et les familles au Québec.* Bureau de la statistique du Québec.
- Elkaïm, M. (1995). *Panorama des thérapies familiales* (du Seuil).
- Elkaïm, M. (2001). *Si tu m'aimes, ne m'aime pas—Approche systémique et psychothérapie* (du Seuil).
- Fontaine, A. M., Andrade, C., Matias, M., Gato, J. et Mendonça, M. (2007). Culture, normes et rôles de genre : L'articulation famille/travail dans le couple. Dans *Couple conjugal, couple parental : Vers de nouveaux modèles* (p. 129-152). Érès; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/eres.robin.2007.01.0129>
- Fougeyrollas, P. et Roy, K. (1996). Regard sur la notion de rôles sociaux. Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap. *Service social*, 45(3), 31-54. Érudit. <https://doi.org/10.7202/706736ar>
- Frascarolo-Moutinot, F., Suardi, F., Lavanchy Scaiola, C. et Favez, N. (2007). Articulation entre alliance familiale, coparentage et conjugalité. Dans *Couple conjugal, couple parental : Vers de nouveaux modèles* (p. 103-127). Érès; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/eres.robin.2007.01.0103>
- Garner, H., Méda, D. et Sénik, C. (2006). La place du travail dans les identités. *Economie et statistique*, n°393-394, pp 21-40. <https://doi.org/10.3406/estat.2006.7140>
- Griebel, W. et Niesel, R. (2013). The development of parents in their first child's transition to primary school. Dans *International Perspectives on Transition to School* (K. Magretts et A. Kienig (dir.), p. p.101-110). Routledge.
- INRS. (2021). *Inclusivement vôtres! Guide de rédaction inclusive.* <https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf>
- INSPQ. (2023). *Filiation, droits et obligations des parents.* <https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre/informations-utiles/devenir-parent-programmes-services-gouvernementaux/filiation-droits-obligations-parents#:~:text=Que%20vous%20soyez%20mari%C3%A9s%20unis,nourrir%20et%20de%20l'entretenir.>

- Kaufmann, J.-C. (2014). À l'épreuve de l'individualisme. *L'école des parents*, 609(4), 35-39. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/epar.609.0035>
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e éd.). Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C. (1993). *Sociologie du couple* (1e éd.). Presses universitaires de France; WorldCat.org. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb366682139>
- Kim, C., Yang, Z. et Lee, H. (2015). Parental style, parental practices, and socialization outcomes: An investigation of their linkages in the consumer socialization context. *Journal of Economic Psychology*, 49, 15-33. <https://doi.org/10.1016/j.joep.2015.03.006>
- Lachance, V. (2018). *Étude de l'interdépendance des sous-systèmes coparental et père-enfant post-rupture*. Université Laval.
- Landry Balas, L. (2008). *L'approche systémique en santé mentale* (Les Presses de l'Université de Montréal).
- Larivée, S. (2011). Regards croisés sur l'implication parentale et les performances scolaires. *Service social*, 57(2), 5-19. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1006290ar>
- Larivée, S. (2014). Les pratiques de collaboration école-famille-communauté d'écoles efficaces : Une recension des écrits. Dans *L'éducation familiale, quels nouveaux défis ? Parents, enfant et école* (p. 31-53). Karthala.
- Larivée, S., Terrisse, B. et Richard, D. (2013). La collaboration école-famille : Quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 34(2), 105-131. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rief.034.0105>
- Le Breton, D. (2016). *L'interactionnisme symbolique*. PUF.
- Lemieux, D. (2008). De couple à parent : Des récits de transition selon l'approche des parcours de vie. *Enfances, Familles, Générations*, 9, 0-0. <https://doi.org/10.7202/029635ar>
- Loffree, C. (1995). La communication digitale et analogique et la transformation du travail de l'acteur. *L'Annuaire théâtral*, (18), 63-73. <https://doi.org/10.7202/041261ar>
- Loi sur l'assurance parentale*. RLRC, c. A-29.011. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-29.011>
- Madanes, C. (1991). *Stratégies en thérapie familiale* (ESF).

- Mathieu, S. et Tremblay, D.-G. (2022). La conciliation emploi-famille chez les mères et les pères québécois en temps de pandémie : Constats et recommandations pour le Québec. *Enfances, Familles, Générations*, 40. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1096376ar>
- Mercier, N. (2015). Les vertus du congé de paternité. *L'actualité*.
- Ministère de la Famille. (2022). *Conciliation famille-travail-études*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/Pages/index.aspx#:~:text=Dans%20les%20faits%2C%20la%20conciliation,deux%2C%20et%20la%20vie%20familiale>.
- Neyrand, G. (2002). Idéalisations du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel. *Dialogue*, 155(1), 80-88. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dia.155.0080>
- Neyrand, G. (2020a). Couple ou parentalité, des stratégies institutionnelles de soutien divergentes. *Dialogue*, 227(1), 91-105. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dia.227.0091>
- Neyrand, G. (2020b). Les paradoxes de la conjugalité contemporaine. Dans *Par-delà l'amour et la haine* (p. 51-61). Érès; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/eres.coum.2020.01.0051>
- Neyrand, G., Tort, M. et Wilpert, M.-D. (2013). *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ?* Érès; Cairn.info. <https://www.cairn.info/pere-mere-des-fonctions-incertaines--9782749239385.htm>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Paradis, A., Tardif, M. et Bertelli, C. (2019). *La thérapie systémique—Un mini-guide de pratique*. Thanh-Lan Ngô—psychopap.
- Petrakos, H. et Lehrer, J. (2011). Parents' and Teachers' Perceptions of Transition Practices in Kindergarten. *Exceptionality Education International*, 21, 62. <https://doi.org/10.5206/eei.v21i2.7676>
- Pianta, R. C., Cox, M. J., Taylor, L. et Early, D. (1999). Kindergarten Teachers' Practices Related to the Transition to School : Results of a National Survey. *The Elementary School Journal*, 100(1), 71-86. JSTOR.
- Pineau, J. (1965). L'autorité dans la famille. *Les Cahiers de droit*, 7(2), 201-225.
- Pollien, A., Widmer, E. D., Le Goff, J.-M. et Giudici, F. (2008). Transitions familiales et brouilles conjugales : Cumulation ou compensation des problèmes d'intimité à travers les phases du parcours de vie familial? *Enfances, Familles, Générations*, 9, 0-0. <https://doi.org/10.7202/029634ar>
- Popkewitz, T. S. (2008). The Social, Psychological, and Education Sciences : From Educationalization to Pedagogicalization of the Family and the Child. Dans P. Smeyers &

- M. Depaepe (Éds.), *Educational Research : The Educationalization of Social Problems* (p. 171-190). Springer Netherlands. [https://doi.org/10.1007/978-1-4020-9724-9\\_12](https://doi.org/10.1007/978-1-4020-9724-9_12)
- Pouliot, E., Bergeron-Leclerc, C., Maltais, D., Cherblanc, J., Dion, J., Dubois, P., Simard, A.-S., Ross, G., Gravel, A.-R., Labra, O., Vaillancourt, C. et Abderrafie Moalla, T. (2022). La conciliation travail-famille chez les employés universitaires ayant des enfants de 11 ans et moins dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. *Enfances, Familles, Générations*, 40. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1096377ar>
- Pronovost, G. et Legault, C. (2010). Introduction. Dans G. Pronovost (Éd.), *Familles et réussite éducative* (1<sup>re</sup> éd., p. 1-10). Presses de l'Université du Québec; JSTOR. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18ph3kv.5>
- Rimm-Kaufman, S. E. et Pianta, R. C. (2000). An Ecological Perspective on the Transition to Kindergarten: A Theoretical Framework to Guide Empirical Research. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 21(5), 491-511. [https://doi.org/10.1016/S0193-3973\(00\)00051-4](https://doi.org/10.1016/S0193-3973(00)00051-4)
- Rocher, G. (2004). Un bilan du Rapport Parent: Vers la démocratisation. *Bulletin d'histoire politique*, 12(2), 117-128. <https://doi.org/10.7202/1060694ar>
- Santelli, E. (2018). L'amour conjugal, ou parvenir à se réaliser dans le couple. Réflexions théoriques sur l'amour et typologie de couples. *Recherches familiales*, 15(1), 11. WorldCat.org. <https://doi.org/10.3917/rf.015.0011>
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir). Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données (5e éd)*. Presses de l'Université du Québec.
- Sellenet, C. (2007). *La parentalité décryptée, pertinence et dérives d'un concept*. L'Harmattan.
- Singly, F. (1993). *Sociologie de la famille contemporaine* (Nathan).
- Statistique Canada. (2017). *Échantillonnage non probabiliste*. Méthode d'échantillonnage. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>
- Thomas, W. (1969). *The unadjusted girl with cases and standpoint for behavior analysis*. Pattherson Smith.
- Tremblay, M.-A. et Valois, J. (1965). Les nouvelles structures d'autorité dans la famille au Canada français. *Les Cahiers de droit*, 7(2), 179. <https://doi.org/10.7202/1004227ar>
- Vandenbroeck, M. et Humblet, P. (2007). Sauver l'enfant pour sauver le monde : Le « care » et la (re)construction de problèmes sociaux. Dans *Repenser l'éducation des jeunes enfants* (p. p.189-206). Peter Lang.